



## DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 38 rue Léon, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 52 - JUIN 1999 - 12 Frs

### Télé-Montmartre : cette fois c'est le vrai départ

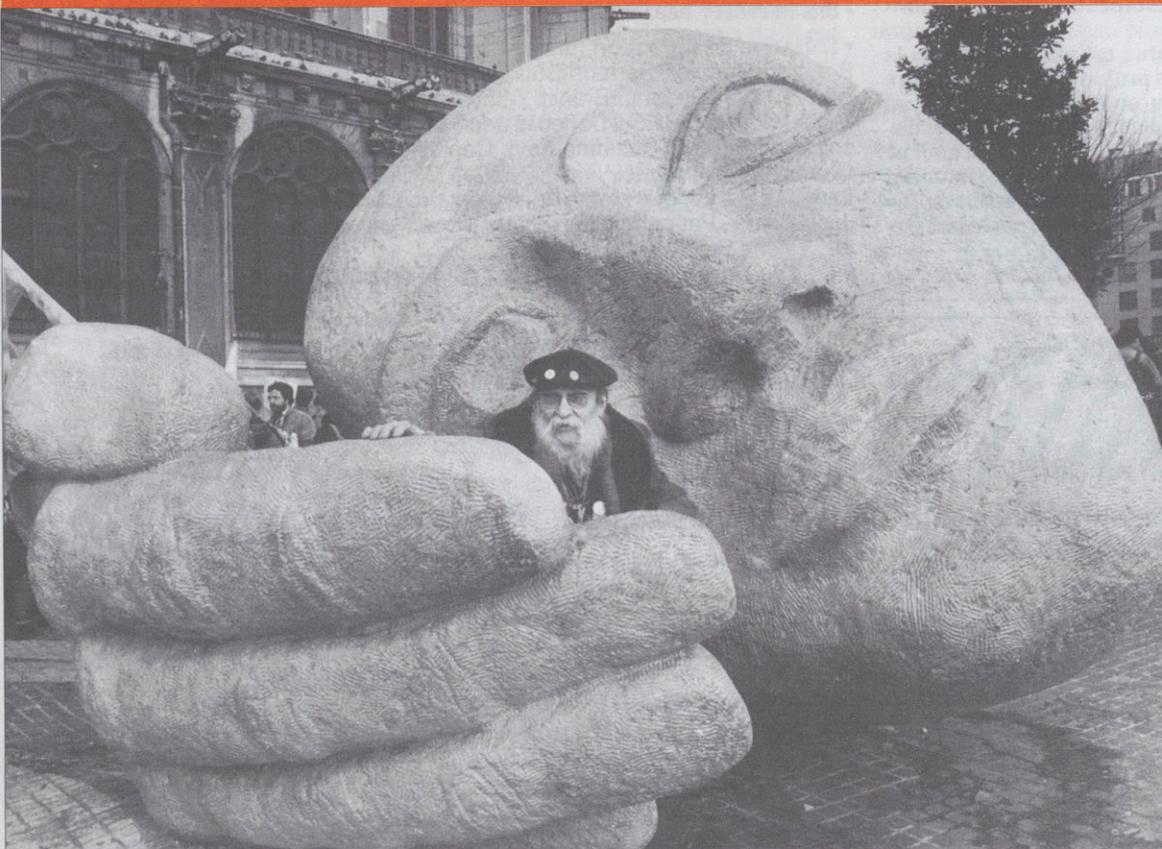
(Page 10)

Le point sur quelques dossiers d'urbanisme

## POS, ZAC, ETC...

- L'enquête publique est commencée sur le nouveau plan d'occupation des sols de **Montmartre**. (Notre dossier pages 7 à 9)
- Un déblocage du dossier de l'ex-ZAC Pajol à **la Chapelle** ? (Page 14)
- La mairie de Paris consulte les habitants au **Simplon**. (Page 16)
- Bientôt le jardin public du quartier **place Clichy**. (Page 13)

### Mouna est mort... Vive Mouna !



Avec son béret piqué de badges, son vélo décentré, ses harangues et ses calembours, Mouna le Montmartrois, Mouna le pacifiste, Mouna l'utopiste, était célèbre dans Paris. Il est mort à 88 ans. (Page 3.)

Opération propreté dans le 18e : le retour des motos-crottes

Page 3

Le programme de la Fête de la Goutte d'Or

avec une fantasia à cheval

Page 11

La mosquée restera rue Polonceau

Page 11

Le cirque Romanes s'en va

Page 12

Les majorettes de Charles Hermite

Page 14

Le millième contrat emploi-jeune signé au **Petit Ney**

Page 15

Portrait : La tatoueuse de la rue Tholozé

Page 24

## Les violences à la Goutte d'Or

«J'ai lu avec intérêt les pages que vous avez consacrées dans votre numéro de mai à "l'affaire Souleymane", qui avait secoué la Goutte d'Or. Vous avez réalisé un travail d'information très complet, permettez-moi tout de même de vous faire deux remarques.

Premièrement, je comprends l'émotion de beaucoup de jeunes en apprenant la mort tragique d'un de leurs copains, avec qui peut-être ils jouaient quand ils étaient petits et qu'ils ont côtoyé à l'école. Je sais aussi la solidarité qui existe parmi les habitants de ce quartier, c'est une chose positive. Mais tout de même, vous auriez dû souligner ce qu'il y a d'anormal, d'inquiétant à voir un garçon de 19 ans agiter une arme à feu dans un espace public. Que cette arme ait été un 357 magnum ou un pistolet à grenaille n'y change pas grand chose : on ne peut pas accepter ce phénomène de circulation des armes.

Par ailleurs, vous parlez du contentieux qui existe entre des habitants de ce quartier et la "brigade anticriminalité" ("BAC 75"). C'est peut-être vrai, mais vous auriez dû souligner aussi que ces policiers ont pour mission d'appréhender les malfaiteurs, rôle indispensable dans une société civilisée, et qu'ils ont souvent affaire à des lascars plutôt violents. Ce qui peut expliquer certains de leurs comportements.

Et ne croyez-vous pas que parfois les malfaiteurs eux-mêmes s'emploient à dresser la population contre ces policiers, non pas par souci de respect des droits des gens, mais parce qu'ils y ont intérêt ? Ce n'est probablement pas la seule raison du contentieux, mais cela mérite aussi d'être pris en compte.»

Jean-Paul Giraud

## La fonction de l'écrivain public

«Vous avez publié dans votre n° 50 un article à mon sujet, "Maurice, écrivain public". Article très bien rédigé par Nadia Djabali, que je remercie pour la précision et la synthèse méthodique dont elle a fait preuve. Je vous demande seulement d'apporter les précisions suivantes :

- L'expression courante "écrivain public" n'est pas la définition exacte de l'activité. Il serait préférable de lui sub-

## Le chien Mozart a retrouvé son domicile

A la suite du petit article paru dans notre numéro d'avril 99 sous le titre "Une vie de chien" (page 17), M. le commissaire principal Le Cavorzin, de la Direction des services vétérinaires de la Préfecture de police, nous indique qu'il n'a jamais été question de tuer le chien Mozart de Mme Bridget Yorke, et que celle-ci en avait été informée. «Votre article dramatisait un peu trop cette affaire», nous dit-il. Ce chien a d'ailleurs été, depuis, ren-

du à sa propriétaire.

«La politique de la préfecture de police de Paris vis-à-vis des pitbulls, nous a dit M. Le Cavorzin, consiste à tenir compte de ce qu'est réellement leur comportement. Certains sont dangereux, d'autres ne le sont pas : c'est ce que nous devons vérifier. Le chien ou sa race n'est pas en cause a priori, ce qui compte c'est la façon dont il a été élevé et ce que son maître en fait.»

stituer "informateur et médiateur social par l'écriture".

- Le chiffre, que vous citez, de 3 500 personnes reçues par les adhérents de l'association *Ma plume est à vous* correspond à l'année 1997. En 1998, ce chiffre a été de 5 850 personnes.

Je profite de cette occasion pour féliciter l'équipe de rédaction qui nous fait participer, de façon très intéressante, à la vie de notre arrondissement qui est si attachant.»

Maurice Férin

## Refaire une beauté à la Madone

«Une suggestion pour nos élus. Des travaux ont lieu actuellement au square de la Madone (forage pour atteindre la nappe phréatique) qui nécessiteront ensuite une remise en état de ce square. En même temps, on transforme en aire de jeu pour les enfants le petit terrain de boules adjacent, qui était inutilisé car conçu pour la boule lyonnaise. Bravo.

Mais pourquoi ne pas profiter de ces réaménagements en les complétant par la restauration de la très ancienne statue de la Madone, qui donne sur le square et qui est en bien piteux état (sa dernière restauration date d'avant-guerre) ?

Cette statue est mise en valeur, la nuit, par des projecteurs, ce qui montre la valeur qu'on lui accorde, dans un quartier au patrimoine artistique et historique très réduit. Alors, pourquoi ne pas restaurer d'urgence cette statue qui était déjà en place au tout début du 18e siècle (la rue s'appelait rue de la Vierge sur un plan de 1704) ?»

Jacques François

## Le Gala des arts martiaux

A la suite du petit article de notre dernier numéro rendant compte du "Gala des arts martiaux" auquel participaient divers clubs du 18e, M. Narodowiec, responsable de l'AIPS (Association pour l'initiation à la pratique sportive) et organisateur de cette manifestation, nous écrit :

«Je vous remercie d'avoir commenté cet événement. J'attire cependant votre attention sur le fait de la présence de Patrick Stefanini pour le RPR 18e, ainsi que Claude Lambert, adjoint au maire de Paris. Pourriez-vous le notifier dans votre prochain numéro ?»

Gérard Narodowiec

Note de la rédaction : Effectivement, Patrick Stefanini et Claude Lambert (tous deux RPR) ont assisté au début de ce Gala des arts martiaux. Si nous ne l'avons pas signalé dans notre article, c'est que nous pensons que ça n'avait pas de rapport particulier avec le caractère sportif de l'événement.

**Le 18e du mois.** Rédaction, abonnements, publicité : 38 rue Léon, 75018 Paris. Tél 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

• Site Internet : <http://www.multimania.com/dixhuit>. Courrier : dixhuit@multimania.com

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Brigitte Bâtonnier, Bernard Boudet, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Christine Brethé, Jamil Brahim, Brahim Chanchabi, Virginie Chardin, Sandrine Chastang, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Michael Doise, Anne Farago, Suzanne Fayt, Danielle Fournier, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Vincent Gerbet, Michel Germain, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, René Marx, Noël Monier, Thierry Nectoux, Alain Nunez, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Rose Pynson, Silke Rotzoll, Elisabeth Schneiter, Valérie Stafetta, Michèle Stein.

• Le 18e du mois est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

## L'AIR DU TEMPS

### Faucons sur la Butte

Début mai, au coin de la rue André Del Sarte et de la rue Ronsard, une équipe de FR 3 filme des fauconniers chassant et délogant les nuisibles de Paris (pigeons, corbeaux, etc.). Le simple envol du faucon d'un poing ganté de cuir à un autre suffit à mettre la panique et faire fuir instantanément tous les pigeons du quartier. C'est spectaculaire.

Un vieux monsieur passe en grommelant : «Ça aussi, c'est de l'épuration ethnique.»

Paul Dehédin

## PETITES ANNONCES

■ Urgent. Cherche à louer un 3 pièces bon marché, dans le 18e arrondissement, à occuper à partir du 1er août 1999 (ou avant). Tél. 01 42 23 37 80.

■ Collaboratrice du 18e du mois vend : un ampli NAD 3020I, un lecteur de cassettes TEAC V580, une platine disques Toshiba SR-B12, un timer Pioneer DT 570, deux enceintes Martin. Excellent état. Prix à négocier. Tél 01 46 06 35 51.

TARIFS DES PETITES ANNONCES : 10 F les 40 signes. Les annonces doivent nous parvenir le 20 de chaque mois sous les rubriques : immobilier, logement ; emploi ; ventes, achats ; stages et cours ; associations ; messages personnels. Pour nos abonnés : gratuit pour "demandes de logement" et "demandes d'emploi", 50 % de réduction dans les autres rubriques.

## Si vous voulez nous aider, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F (19,82 euros)
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement à l'étranger : 150 F (22,87 euros)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 38 rue Léon, 75018 Paris.

# Mouna est mort, vive Mouna... et vive l'Utopie !

**Célèbre pour ses harangues anti-conformistes, Mouna (de son vrai nom André Dupont), habitant de Montmartre et citoyen du monde, est mort le 8 mai dernier.**

C'est un adieu ensoleillé que ses amis ont rendu à Mouna mardi 18 mai. Le beau temps a vu une quarantaine de vélos entourer le corbillard qui sortait de l'hôpital Bichat pour traverser Paris jusqu'au cimetière du Père Lachaise. C'est là que Mouna, décédé le 8 mai à l'âge de 88 ans, devait être incinéré, selon sa volonté.

## Orgue de barbarie

Au funérarium l'attendaient environ quatre cents personnes, musiciens, poètes, comédiens, militants de la paix, de l'écologie et de l'Utopie. Autour du groupe *Jolie Môme* et de l'orgue de barbarie du Montmartrois Arnaud Moyencourt, étaient présents des gens aussi divers que le comédien Bernard Haller, l'avocat Jean-Jacques de Felice, l'écrivain Anne Gallois (auteur du livre *Mouna, gueule ou crève*), la socialiste Lyne Cohen-Solal (qui bénéficia souvent des voix de l'éternel "non-candidat" que fut Mouna au Quartier latin), les amis de l'Union pacifiste et du Mouvement de défense de la bicyclette, et sa famille de Haute-Savoie.

Chacun avait apporté instrument de musique, pancarte revendicatrice, poème, photos... Théodore Monod prononça un beau discours d'adieu à celui qu'il avait côtoyé si souvent dans des manifestations pour toutes sortes de causes généreuses.

Comme il le voulait, les cendres de Mouna furent répandues dans le fleuve qui coule sous le pont Mirabeau (coup de chapeau à l'Apollinaire, comme disait Georges Brassens).

Le grand utopiste, le pourfendeur inlassable du «caca... pipi... capitalisme !», était né en Haute-Savoie, à Meythet, où il revenait souvent et comptait nombre d'amis fidèles. Non loin des maisons de Jean-Jacques Rousseau et d'Eugène Sue, il escaladait la margelle du puits Saint-Jean-d'Annecy pour haranguer ses contemporains. Tout comme il les haranguait, à Paris, en grimant sur la fontaine Saint-Michel, ou sur les manches à air du plateau Beaubourg, ou sur la Butte Montmartre. Il habitait boulevard de Clichy, on le rencontrait souvent dans les rues du quartier des Abbesses, il comptait parmi les abonnés du *18e du mois*. C'était une figure de Montmartre.

Diogène sans tonneau, cet "asocial organisé", ce "mystique partiel et cosmonaute du subconscient", comme il se qualifiait lui-même, s'appelait en réalité André Dupont (Mirabeau ?). Il avait travaillé longtemps dans la limonade, garçon de café, chef de rang à l'Impérial-Palace d'Annecy en 1935, puis patron de restaurant à Paris. Un jour il décida de consacrer tout son temps à vituperer l'époque et c'est ainsi qu'il est devenu célèbre.

## Son vélo à roue décentrée

On le rencontrait partout, avec son béret piqué de badges revendicateurs, avec sa barbe blanche qu'il feignait de manger de colère, avec ses calembours en veux-tu en voilà («*Le fric, assez !*») et son vélo à roue décentrée, grand véhicule de la révolte. Il était devenu un prophète du pacifisme, de l'antiracisme, du non-conformisme.

Sur le Larzac, où des files de pèlerins anti-militaristes traversaient le causse en chantant le cantique de Brassens «*Il y a peu de chances qu'on / Détrône le roi des cons*», Mouna était là et, le soir, il discourait à n'en plus finir autour d'un feu. Il était de toutes les manifs anti-nucléaires. Il était encore là dans le soutien aux sans-papiers.

Mouna n'était pas un clochard céleste, mais bien un éveilleur de consciences. Quand il prenait congé, il ne disait pas "au revoir" mais "Vive l'Utopie !"

Aujourd'hui les habitants du 8 boulevard de Clichy, à l'instigation de leur gardienne, fidèle amie d'André



Sous le masque à gaz, dans une manifestation anti-nucléaire il y a quelques années, éclatant de rire à côté de la mort, c'était Mouna...

Dupont, veulent ajouter une plaque sur leur immeuble, où figure déjà une inscription à la mémoire de Darius Milhaud. Mais ce n'est pas si simple et les Autorités doivent donner leur accord à un tel projet. On espère que la mairie du 18e soutiendra ce mouvement d'amitié et d'hommage à ce Haut-Savoyard de Montmartre qui honora le siècle un peu plus, en fin de compte, que certains "hommes célèbres".

Le siècle ? Il le résumait ainsi : «*l'arnaque, la barbaque, la matraque*... Et il ajoutait : «*Au siècle de la barbarie, j'ai appris à jouer de l'orgue de barbarie*.» Ce siècle dont il aura manqué la sortie à quelques

mois près. Mais en février 1996, il disait au *18e du mois* : «*Je crois que j'ai réussi la fin de ma vie.*»

René Marx

## "Mouna", le film

Un film intitulé simplement *Mouna*, réalisé par Bernard Baissat, sera diffusé le 8 juin à partir de 19 h au centre culturel La Clef (21 rue de la Clef, métro Censier-Daubenton) au cours d'une fête d'hommage où les musiciens et les amis de Mouna apporteront à nouveau leurs instruments, leurs poèmes, leurs photos. Cet hommage sera renouvelé le 30 juin à 20 h dans le même lieu par le cinquième *Festival de la Mouffe*.

**A VOTRE DISPOSITION  
TOUS LES JOURS  
de 6 h à 20 h**



**Mimogea**  
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris  
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

# MARQUAY

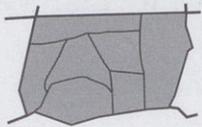
Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER

**Produits fermiers de provenance directe  
de petits producteurs**

81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.

(métro Guy Môquet)

Tél. 01 46 27 59 68



## Elections européennes : dix des candidats sont du 18e

Pour les élections européennes du 13 juin, quatre femmes et six hommes qui habitent dans le 18e ou qui y ont été candidats lors de scrutins précédents, figurent sur les listes déjà connues.

Parmi les dix listes dont nous avons la composition précise à la date où cet article est rédigé (23 mai), six d'entre elles comptent des candidats ayant un lien avec notre arrondissement. (Il est toutefois possible que nous ayons omis un nom ou un autre, car nous n'avons évidemment pas pu recueillir des informations sur la totalité des candidats.)

### ● Liste Robert Hue

La liste conduite par le communiste Robert Hue est celle qui compte le plus de candidats habitant le 18e : pas moins de quatre, dont trois n'ont pas leur carte au PCF.

**Monique Dental** (en 18e place sur la liste), ingénieur d'études de 55 ans,

est une militante féministe, animatrice du collectif *Féminités ruptures* et déléguée française du "lobby européen pour les femmes". Elle habite la Goutte d'Or.

**Michela Frigiolini** (20e) est une Italienne<sup>1</sup> de 30 ans, chargée de communication et militante pour "les droits des gays et lesbiennes".

Vient ensuite, à la 31e place, la communiste **Isabelle Mayer**, institutrice de 42 ans, adjointe au maire du 18e chargée de l'enseignement, membre du bureau fédéral de Paris du PCF. En avant-dernière position se trouve une figure de la Résistance, **Maurice Kriegel-Valrimont**, doyen de la liste (voir ci-dessous).

### ● Liste Nicolas Sarkozy

Sur la liste RPR-DL conduite par le tandem Sarkozy-Madelin, figurait en douzième rang, jusqu'au 20 mai, le député européen sortant **Yves Verwaerde** (DL). Celui-ci avait été, lors des élections législatives de 1993, le suppléant d'Alain Juppé dans la circonscription de Montmartre-Clignancourt. Juppé étant devenu ministre, M. Verwaerde avait siégé à l'Assemblée nationale jusqu'en 1997. On le voyait encore récemment dans le 18e, à la permanence de Roger Chinaud.

Mais en mai le nom d'Yves Verwaerde a été cité à propos de l'enquête judiciaire sur "l'affaire Elf" : il aurait été le bénéficiaire d'un compte bancaire en Suisse sur lequel ont circulé d'importantes sommes d'argent provenant de la société pétrolière. Tout en niant s'être approprié ces sommes, Yves Verwaerde a reconnu avoir rendu "divers services" à Elf-Aquitaine en Angola, et n'avoir pas déclaré au fisc les rémunérations perçues pour cela. Mis ainsi en cause, il a préféré démissionner de la liste afin «de ne pas lui faire courir de risques».

Un peu plus loin (28e place), figure **Jean-Pierre Pierre-Bloch** (DL), élu du 18e au Conseil de Paris, adjoint au maire de Paris chargé du commerce, adversaire malheureux de Daniel Vaillant aux législatives dans la circonscription Goutte d'Or - Chapelle.

### ● Liste François Hollande

Sur la liste PS-MRG-MDC conduite par François Hollande, figure à la 30e place **Hugues Nancy**, étudiant de 25 ans, le benjamin de la liste. Il est le président du Mouvement des jeunes socialistes (MJS). Il habite dans le 18e mais ne milite pas au sein de la section socialiste de l'arrondissement.

### ● Liste Daniel Cohn-Bendit

Sur la liste des Verts menée par Daniel Cohn-Bendit, **Sylvain Garel** occupe la 51e place. Critique de cinéma, habitant Montmartre, âgé de 42 ans, il est par ailleurs membre de l'équipe de rédaction du *18e du mois*<sup>2</sup>.

### ● Liste Antoine Waechter

**Jean-Luc Dumesnil**, 41 ans, figure en 13e rang sur la liste du MEI (Mouvement écologiste indépendant) emmenée par Antoine Waechter. Comédien professionnel, il a été candidat à plusieurs reprises dans notre arrondissement, d'abord sous l'éti-

quette des Verts puis sous celle du MEI (notamment lors des dernières municipales). Il n'habite plus actuellement le 18e.

### ● Liste Arlette Laguiller

Membre de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), **Catherine Samary** est en 6e position sur la liste d'Arlette Laguiller et Alain Krivine, représentant l'extrême-gauche trotskiste. Cette économiste figurait sur la liste LCR aux municipales en 1995.

### ● Liste Jean-Marie Le Pen

**Jean-Pierre Reveau** est au 17e rang sur la liste Le Pen du Front national. Trésorier national du FN, il avait été candidat lors des élections législatives dans la 17e circonscription (qui est à cheval sur les 17e et 18e arrondissements). C'est le seul conseiller de Paris FN.

Si la liste LO-LCR dépasse la barre des 5 %, Catherine Samary pourrait siéger à Strasbourg. Les autres candidats cités ici n'ont pratiquement aucune chance d'être élus.

Noël Bouttier

## PORTRAIT

### Un des chefs de la Résistance



**Maurice Kriegel-Valrimont photographié chez lui, square de Clignancourt, il y a une dizaine d'années. Il était alors un "banni" du PCF.**

Noël Monier

Parmi les habitants du 18e qui figurent sur les listes, Maurice Kriegel-Valrimont mérite une mention particulière. Agé de 85 ans, il ne joue plus de rôle dans la politique active. Sa présence sur la liste de Robert Hue, en avant-dernière position, a uniquement une valeur symbolique. Mais il a incontestablement une place dans l'histoire : il fut un des principaux dirigeants de la Résistance durant la guerre mondiale.

Avant la guerre, Maurice Kriegel syndicaliste et adhérent de base du parti communiste, habitait dans le 18e, rue Myrha. Vient l'occupation. En 1942, il a 28 ans, il rencontre Raymond Aubrac qui le recrute pour le mouvement *Libération*, une des principales organisations de la Résistance intérieure. Il organise les groupes de lutte armée de *Libération* en zone Sud. Arrêté en mars 1943 à Lyon, évadé, il gagne Paris.

Début 1944, sous le nom de clandestinité de Valrimont, il devient l'un des trois dirigeants du *Comac*, le comité militaire qui coordonne l'ensemble des forces armées de la Résistance intérieure en France, à

côté du CNR (Conseil national de la Résistance) qui en est la direction politique.

Après la guerre, il est membre du comité central du PCF et député. Mais en 1961, il est victime (avec Servin et Casanova) d'une des nombreuses "purgés" qui ont marqué l'histoire de ce parti. Il est exclu, couvert d'opprobre. Il reprend un petit rôle politique, assez bref, au milieu des années 80 en compagnie de communistes dissidents qui tentent de s'organiser en dehors du PCF.

En 1997, Robert Hue, nouveau secrétaire général du PCF, condamne publiquement les "procès" menés périodiquement, sous les pontificats de Thorez et de Marchais, par la direction du PCF contre ses opposants. La présence de Kriegel-Valrimont aujourd'hui sur sa liste symbolise cette renonciation aux "erreurs" passées.

Maurice Kriegel-Valrimont partage son temps entre le 18e arrondissement et la Nièvre. Il vient de publier ses souvenirs sous le titre *Mémoires rebelles* (éd. Odile Jacob). N.M.

## Les écoliers enquêtent sur la sécurité routière

"*La sécurité sur le chemin de l'école*". C'est le nom de l'opération menée par la Prévention routière, la municipalité du 18e et une vingtaine d'écoles de notre arrondissement. Elle s'adressait à quelque 1200 élèves de CM1 et CM2, tranche d'âge particulièrement exposée : 229 jeunes piétons âgés de 6 à 10 ans ont été victimes d'accident de la circulation à Paris en 1997, dont un tué et 17 blessés graves.

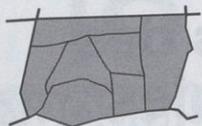
D'abord, un travail de réflexion pour comprendre et anticiper les dangers : "*Apprendre à observer pour prendre la décision la plus sûre*", ainsi peut se résumer l'information donnée par des animateurs de la préfecture de police et les enseignants.

Puis les élèves ont mené l'enquête : munis d'appareils photos, ils sont sortis par classe repérer les situations dangereuses, ils ont photographié le piéton traversant hors des clous, la camionnette cachant le feu rouge, la barrière de sécurité manquante.

Troisième étape : chaque classe a construit un dossier, illustré par les photos prises et tous autres moyens. Ces dossiers ont été examinés par un jury en fonction de leur créativité et leur capacité à analyser les dangers et à proposer des remèdes. La remise des prix aux trois classes lauréates s'est faite le 28 mai à la mairie du 18e (nous "bouclons" trop tôt pour connaître les écoles lauréates). Les résultats dans notre prochaine édition...

1. A l'élection européenne, peuvent se présenter et voter tous les ressortissants des 15 pays de l'Union européenne.

2. L'équipe de notre journal, rappelons-le, est pluraliste. Chacun de ses membres est libre d'avoir les opinions et les engagements de son choix, mais bien entendu ils n'engagent pas le journal.



## Une semaine de la propreté a eu lieu dans le 18e

Du 17 au 25 mai des journées d'information et d'animations ont été organisées par la mairie du 18e et les services de propreté sous le titre "Mon quartier propre, j'y participe" :

- Une exposition à la mairie, pour expliquer ce qui est mis en place en matière de propreté dans les quartiers.

- Quelques rendez-vous dans les quartiers pour des démonstrations par les services de propreté : grattage de grilles d'arbres, lavage et balayage des trottoirs, enlèvement d'affiches, nettoyage de graffitis. Ces actions malheureusement ont eu lieu uniquement autour de la mairie : place

Charles Bernard, rue Ste-Isaure, place Albert Kahn, square de Clignancourt, place Jules Joffrin. Les services du nettoyage auraient-ils eu peur de l'accueil qu'ils auraient pu recevoir dans d'autres quartiers ?

A noter : les kiosques installés en mairie et dans les rues lors des animations, avec beaucoup de documentation et de gentils animateurs, n'ont entendu de la part du public qu'un seul refrain : «les crottes» !

### ■ Un numéro de téléphone :

Si vous avez besoin des services de propreté du 18e, par exemple si vous voulez que l'on vienne chercher sur le trottoir devant chez vous des objets encombrants que vous souhaitez jeter, un numéro de téléphone : 01 53 09 22 60.



Christian Admin

Démonstration de nettoyage place Albert Kahn le 22 mai.

## Le retour des motos-crottes

Les services de la mairie de Paris le promettent : les "motos-crottes", absentes de nos rues depuis décembre, vont revenir le 1er juillet.

L'absence des "motos-crottes" à Paris depuis décembre 1998 a mis fin aux moqueries dont elles étaient l'objet : elle a permis de se rendre compte de leur utilité, les habitants, furieux, ayant vu se multiplier les crottes de chiens sur les trottoirs.

Encore un peu de patience : le système des motos-crottes sera maintenu. En effet, le ramassage des crottes de chiens par des moyens manuels, observé dans les pays nordiques, a donné peu de résultats dans les grandes villes françaises. A compter du 1er juillet, on assistera donc au

retour des motos-crottes à Paris avec un nouvel escadron nettoyeur qui, nous promet-on, sera deux fois plus important (140 engins au lieu de 70). Il utilisera de nouvelles machines incorporant des innovations techniques ; un responsable des services de propreté ayant assisté à des essais nous a confirmé que leurs performances sont supérieures à celles des anciens modèles.

### 33 millions dans les crottes

Jusqu'à la fin de 1998, c'est la société Decaux qui effectuait le nettoyage des trottoirs à l'aide d'une flottille de 70 deux-roues équipés pour le ramassage des déjections canines. Les techniciens pilotant les motos étaient des employés de cette entreprise privée et non de la Ville. La municipalité de Paris a versé pour cela en 1998 à la société Decaux une somme de 33 millions de francs. Ce coût, estimé prohibitif, est la cause de la fin de ce contrat, en place depuis trois ans<sup>1</sup>.

Les services municipaux ont alors lancé un appel d'offre pour faire jouer la concurrence afin d'obtenir un meilleur rapport qualité-prix. C'est l'entreprise SITA, spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets

1. La société Decaux, géant de l'industrie du mobilier urbain, doit une bonne partie de sa fortune à la municipalité parisienne, avec qui elle a passé de multiples contrats pour des équipements - panneaux d'affichage, abri-bus, sanisettes, etc. - dont elle continue d'assurer la mise en place et l'entretien.

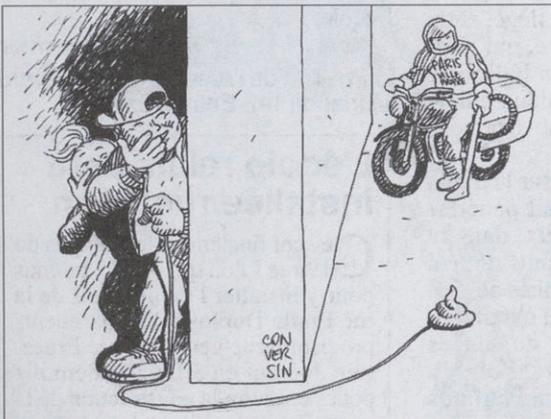
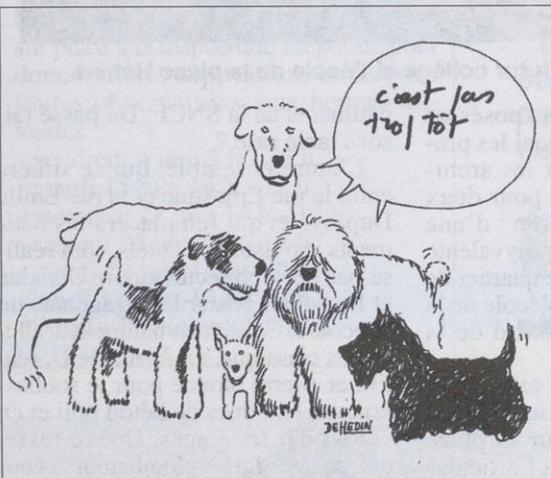


de ménage, filiale du pôle propreté du groupe Suez - Lyonnaise des Eaux, qui a remporté ce marché.

Des élus, au conseil d'arrondissement du 18e entre autres, ont critiqué le fait que l'administration parisienne ait lancé son appel d'offres si tard, ce qui a entraîné six mois de retard.

En attendant l'arrivée des nouvelles machines, il aura fallu rester "zen" : trop peu de mesures de remplacement ont été prévues. On a simplement demandé aux balayeurs ou aux machinistes des véhicules du service propreté de faire davantage attention et d'insister sur les crottes, notamment pendant le lavage à la lance... «Mais, nous a confié un spécialiste, avec notre matériel il faut insister énormément. Tout dépend si la crotte est dure ou molle, et le jet de notre lance à eau n'est pas approprié. D'ailleurs, même les motos-crottes n'y arrivaient pas

(Suite page 6)



Il fallait s'y attendre : le thème des motos-crottes a inspiré nos dessinateurs. Ci-dessus, dessins de Paul Dehédin et de Michel Conversin.

### REPÈRES

- 1982 : mise en service des 80 premières "cannettes" (c'est leur nom officiel) à Paris. Elles sillonnent les rues de la capitale et font la joie des chansonniers. 1985 : des innovations techniques permettent de réduire leur nombre à 70. 1995 : la société Decaux remporte le marché du nettoyage de crottes pour une durée de trois ans. C'est ce contrat qui a pris fin en décembre dernier.
- Dix tonnes : c'est la quantité de déjections canines répandues par jour dans la capitale. Quatre tonnes : c'est la quantité de déjections canines ramassées par les motos crottes. Le reste est collecté par les autres services de la propreté de la ville... ou les semelles de vos chaussures.

### Dans le 17e, des pelles chez les commerçants

Dans le 17e arrondissement, depuis le mois d'avril, un système a été mis en place permettant aux propriétaires de chiens de se procurer des petites pelles en carton chez les commerçants, afin de pouvoir ramasser les déjections de leurs toutous. Ces petites pelles sont également distribuées sur les marchés couverts par des cyclistes en contrat emploi-jeune. Ceux-ci interviennent directement pour sensibiliser le propriétaire du chien en lui offrant une pelle.

La mairie du 17e est en train de faire le bilan de cette opération. Pour la responsable chargée du suivi, cela représente un budget supplémentaire mais, compte tenu de la sensibilité des habitants à ce problème, la reconduction ou la poursuite de cette action lui paraît indispensable.

(Suite de la page 5)

complètement, c'est toujours nous qui devons finir le travail.»

Un système d'enregistrement de plaintes téléphoniques non nominatives fonctionne : il est à l'écoute des exaspérations et prend note des lieux souillés qui nécessitent un nettoyage (Allô propreté : 0 801 175 000).

Et les plaintes sont nombreuses.

Dans certains quartiers, les habitants, excédés, ont de plus en plus de mal à se contenir si vous abordez ce sujet.

«J'ai honte de vivre de cette manière... On est obligé de regarder le sol continuellement, comme les cochons», me confie un habitant de la rue Muller. «C'est une des raisons qui me feront quitter Paris», s'exclame un quinquagénaire de la cité Charles Hermite ; il se plaint d'habiter un quartier qui, ne recevant pas de touristes, est moins bien nettoyé que d'autres.

Un couple d'Américains préoccupés d'avoir à enjamber de longues et grasses traînées laissées par un molosse, nous conseille d'un air narquois : «Vous devriez peindre les trottoirs en blanc pour culpabiliser les propriétaires. Ça se verrait mieux !»

### Verbalisation très timide

La répression reste un moyen d'actualité. L'amende peut théoriquement atteindre 1 500 F dans le cas d'un "oubli" en plein milieu du trottoir. Mais elle est très rarement infligée. «Il faudrait diminuer le montant de l'amende afin d'en distribuer beaucoup plus», estime Patrick Trémègre, adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement.

Un agent de la propreté nous explique que les propriétaires de chiens pris en flagrant délit n'acceptent pas la moindre remarque. Il nous précise : «C'est tout de suite des insultes, on se fait traiter de feignants. Ils estiment que c'est notre travail de ramasser les crottes, ils s'estiment dans leur droit, parfois ils font même faire

### L'ADDM lance une campagne "propreté"

L'Association de défense de Montmartre et du 18<sup>e</sup> (ADDM 18) a lancé une campagne de sensibilisation - et de revendication - concernant la propreté, et spécialement la question des déjections canines. L'ADDM a édité une affiche "Montmartre et le 18<sup>e</sup> propres pour l'an 2 000, grâce à vous ce sera possible", apposée chez des commerçants et dans les stations de métro de Montmartre avec le concours de la RATP.

L'association espérait obtenir pour sa campagne la fourniture par les services de la Ville de matériel, pelles et sachets, qu'elle aurait distribués dans le quartier. Elle ne l'a pas obtenu pour le moment, elle espère néanmoins pouvoir réaliser ce projet d'ici quelques mois.

leurs besoins à leurs chiens à quelques mètres de nos balais !»

### Entre deux pare-chocs

Cependant, "leur apprendre le caniveau" n'est pas toujours si facile. L'automobile ayant aujourd'hui envahi les moindres recoins de nos rues, comment obliger son compagnon à quatre pattes à... évacuer entre les pare-chocs de deux voitures collées l'une à l'autre ?

Le problème des chiens dans nos cités s'est développé peu à peu et il a toujours été traité plus en curatif qu'en préventif. La ville devrait installer des endroits d'aisance en fonction du nombre de chiens dans les quartiers. Les services de nettoyage doivent être constants, car leur rôle est de maintenir en continu des lieux propres pour éviter les dérapages. Les services de nettoyage doivent être constants, car leur rôle est de maintenir en continu des lieux propres pour éviter les dérapages.

Et pourquoi les habitants n'intégreraient-ils pas des équipes de propreté dans des quartiers ?

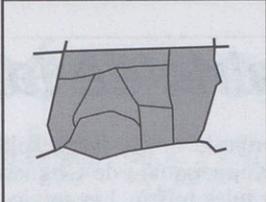
Alain Nunez

### "La propreté c'est l'affaire de tous..." même des écoliers

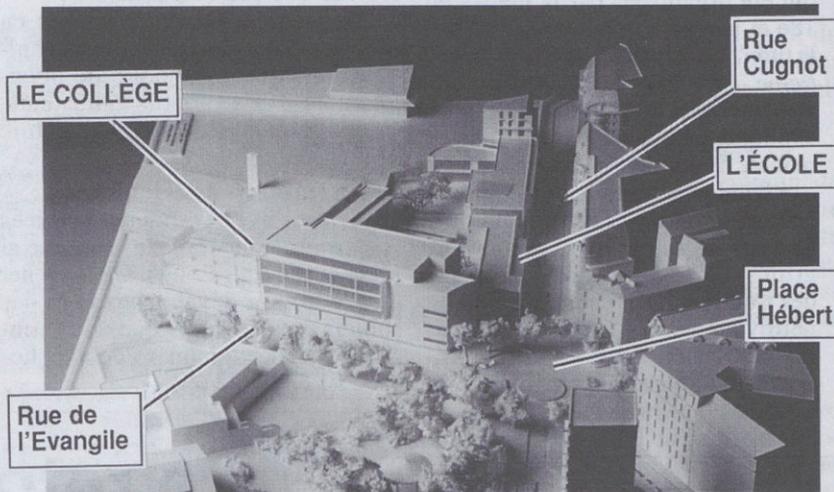
La propreté c'est l'affaire de tous : sur ce thème, une action de sensibilisation des élèves des écoles élémentaires, initiée par la municipalité du 18<sup>e</sup>, a été menée par le personnel du service local de la propreté de Paris auprès d'une dizaine d'écoles représentant trente-six classes. Saluons au passage l'école de la rue Cavé, qui a donné l'information à dix de ses classes ! L'information, d'une heure environ, démarrait par la projection d'un petit film qui met en

scène deux enfants, l'un déjà soucieux des questions d'environnement et l'autre s'en fichant comme d'une guigne. De là, une réflexion sur ce qui est sale, sur ce qui enlaidit notre ville et un début de prise de conscience : on ne jette pas comme ça ses papiers de bonbons, on ne dessine pas sur les murs, et si l'on a un chien on ne le laisse pas "faire" où il a envie...

Un message qui à travers les petits pourrait bien être retransmis aux plus grands.



### Les projets des futures écoles Emile Duployé et Hébert exposés à l'Arsenal



Le projet pour le futur collège et l'école de la place Hébert.

Actuellement sont exposés au Pavillon de l'Arsenal les projets présentés par les architectes qui ont concouru pour deux ensembles scolaires du 18<sup>e</sup> : d'une part le collège et l'école polyvalente de la place Hébert, dans le quartier de la Chapelle, d'autre part l'école de la rue Emile Duployé, au nord de la Goutte d'Or.

Le lauréat du premier ensemble, l'architecte Michel Rémon, a choisi une façade complexe sur la place Hébert (voir la photo) : à l'articulation du bâtiment le plus haut, à gauche, où se logera le collège, et du bâtiment plus bas, à droite, qui abritera l'école, il installe un hall vitré couvert d'un auvent anguleux qui ne reprend pas, comme les autres projets, la courbure de la place.

L'ensemble veut jouer sur la transparence et le soleil devrait pénétrer largement dans les locaux, dans la mesure où les volumes hauts ont été repoussés aux deux extrémités du site. Les cours sont ouvertes au maximum et isolées, paraît-il, des nuisances éventuelles des locomotives diesel. Aucun local accessible aux enfants n'est situé en rez-de-chaussée sur rue, afin d'éviter les problèmes.

L'ensemble sera réalisé en béton poli blanc ou gris bleuté, ce qui n'est pas très original ni très chaud. Espérons que ce sera fonctionnel et que les 570 élèves prévus pour le collège et les 360 qui étudieront dans l'école s'y sentiront bien. Cependant, on peut regretter que rien ne rappelle le passé de ce coin de Paris industriel où étaient installées les NMPP et des

bâtiments de la SNCF. Du passé faisons table rase ?

L'autre ensemble, qui se situera entre la rue Ernestine et la rue Emile Duployé et qui remplacera les bâtiments provisoires actuels, sera réalisé par les architectes Loeiz Caradec et Françoise Risterucci, gagnants du concours. Ce sera un bâtiment d'allure très classique, en forme de U, réalisé en pierre blonde pour le soubassement, en lames de béton poli et en verre pour les étages. Une terrasse, une cour jardin surplomberont la cour de récréation protégée au creux de l'école.

Danielle Fournier

□ Pavillon de l'Arsenal, 21 boulevard Morland (4<sup>e</sup>). Entrée libre.

### L'école relais sera installée rue Léon

Ce sont finalement les terrains du 19 rue Léon qui ont été retenus pour y installer l'école relais de la rue Emile Duployé. Les bâtiments provisoires actuels de la rue Ernestine doivent en effet être démolis pour permettre la construction de la nouvelle école. Il faut donc trouver un endroit où installer d'autres préfabriqués pour accueillir, provisoirement, les écoliers. La municipalité du 18<sup>e</sup> proposait des terrains proches de la future école, rue Ernestine (voir notre dernier numéro), mais ils ne seront pas libérés à temps. Les écoliers iront donc, dès la prochaine rentrée, rue Léon. Le moindre mal est de ne pas faire subir de retard à l'ensemble du projet.

### Le Secours populaire pique-nique passage Ramey

La fédération de Paris du Secours populaire fera son pique-nique annuel des bénévoles samedi 19 juin à partir de 12 h, sur le terrain de son futur siège, 6 passage Ramey (métro Marcadet-Poissonniers). Ceux qui veulent l'aider y sont invités. («Vous apportez votre panier de victuailles, nous fournissons la boisson.») On pourra finir la soirée au concert de Street Gospel organisé 94 rue Jean-Pierre Timbaud, dans le 11<sup>e</sup>, à 19 h 30.

# 18<sup>e</sup>

## DOSSIER

# L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE "POS" DE MONTMARTRE

### Quand et où les habitants du 18e peuvent-ils faire connaître leur avis ?

Les documents du POS, ainsi qu'une exposition qui en présente les principaux aspects, peuvent être consultés à la mairie du 18e, place Jules Joffrin, jusqu'au 10 juillet inclus, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h. Un registre est à la disposition du public pour recevoir toutes observations. On peut également faire connaître ses critiques ou suggestions en écrivant au *commissaire enquêteur*, à la mairie du 18e, place Jules Joffrin.

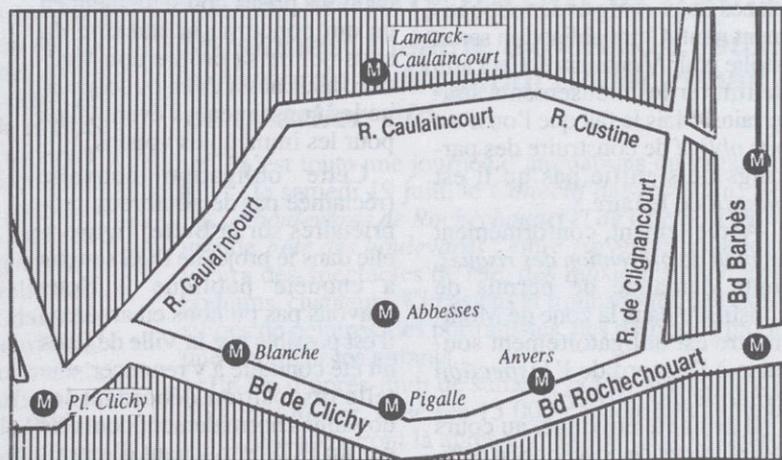
Le commissaire enquêteur, qui est M. de la Rubia, architecte, se tiendra sur place à la disposition du public pour donner toutes explications et recevoir toutes observations, aux heures suivantes :

- vendredi 4 juin 9 h - 12 h,
- mardi 15 juin 14 h - 17 h,
- mercredi 23 juin 14 h - 17 h,
- samedi 26 juin 9 h - 12 h,
- mardi 29 juin 14 h - 17 h,
- lundi 3 juillet 14 h - 17 h,
- samedi 10 juillet 9 h - 12 h.

Du 31 mai au 10 juillet inclus, les habitants de Montmartre (et aussi ceux d'ailleurs) pourront consulter à la mairie du 18e le nouveau projet du POS (*plan d'occupation des sols*) de Montmartre, et formuler leurs critiques, observations et suggestions.

C'est l'*enquête publique*, obligatoire légalement avant que le POS puisse être voté.

Ce projet, qui a aussi été baptisé par certains de ses promoteurs "plan de sauvegarde" de Mont-



martre, a eu une histoire agitée, que nous racontons page 9.

Il concerne le périmètre délimité par la rue Cau-

laincourt, la rue Cusine, la rue de Clignancourt et les boulevards de Rochechouart et de Clichy (voir le plan ci-dessus).

## Les enjeux du nouveau "plan d'occupation des sols"

L'âme de Montmartre, c'est d'abord son paysage urbain marqué par la diversité. Vieilles maisons villageoises sur le haut de la Butte, immeubles haussmanniens, architectures modernes de la première moitié du XXe siècle (dont certaines sont remarquables, par exemple sur l'avenue Junot)... C'est cette variété des styles, des formes, des hauteurs qu'il s'agit de protéger.

### Un sous-sol fragile

D'autant plus que Montmartre est fragile. Cette colline aux pentes raides, dominant de 100 mètres les abords de la Seine, a été creusée, depuis l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle, de carrières pour l'exploitation du gypse, la "pierre à plâtre" : carrières souterraines, ou carrières à ciel ouvert remblayées plus ou moins bien, tout cela donne un sous-sol et un sol instables.

Il s'agit aussi de protéger une végétation relativement vigoureuse sur les espaces publics comme à l'intérieur de parcelles privées. C'est enfin à la tranquillité des résidents et à la diminution des pollutions qu'il faut veiller sur l'un des lieux les plus visités du monde.

Première remarque : personne, du moins parmi les acteurs publics (élus, politiques, associations), ne remet en cause la

nécessité d'une protection particulière pour Montmartre, et personne ne conteste le périmètre retenu.

Le premier projet de POS en 1994 et, de la même façon, celui qui est actuellement soumis à l'*enquête publique*, établissent un principe général : environ 400 bâtiments doivent être intouchables ; d'autres peuvent être démolis à condition que ce qui sera reconstruit à la place le soit à l'identique en ce qui concerne la hauteur et le style.

Toutefois, comme on ne peut pas "figer" définitivement un paysage, ce principe général comporte des exceptions, détaillées dans le POS.

### Trois grandes questions

Trois questions retiennent l'attention : les "dents creuses", les espaces verts, le sous-sol.

• **Les "dents creuses"** : on appelle ainsi des immeuble bas entre deux immeubles plus hauts, et qui donnent des sortes de tiroirs de lumière. Elles sont très nombreuses à Montmartre : environ 10 % du bâti. Elles font un des charmes du paysage, permettant de brusques percées du regard sur l'horizon, sur Paris ou sur Saint-Denis étalés au pied de la Butte... On comprend l'intérêt pour un promoteur de combler ces dents creuses, afin de mettre

en vente ou en location davantage de surface.

Le projet de POS oblige à maintenir la plupart de ces dents creuses. Pas toutes cependant. Selon M. Melissinos, auteur de l'avant-projet du POS, 9 % des dents creuses pourraient être bouchées sans grand inconvénient, permettant de « donner des droits à bâtir pour résorber des bâtiments sans intérêt ». C'est le premier point qui mérite un examen détaillé.

• **Les espaces verts** : il ne s'agit pas seulement des espaces verts publics (squares, jardins publics, espaces publics plantés d'arbres), mais aussi des "espaces verts privatifs" (EVP), dont le POS prévoit en principe la protection et même l'augmentation. De même pour les "espaces libres" (ELP) : il est proposé d'inscrire au document graphique annexé au POS les cours pittoresques de Montmartre. La surface d'espaces à protéger passerait de 5,6 à 8,3 hectares dans le nouveau POS. Avec toutefois, là encore, des exceptions et des modalités particulières qu'il faut examiner en détail.

• **Le sous-sol** : légalement, un *plan d'occupation des sols* ne concerne pas le sous-sol, pour lequel il existe d'autres règles particulières. Toutefois, diverses

(Suite page 8)



La protection du site de Montmartre n'est pas vraiment assurée par les dispositions actuellement en vigueur. Le saviez-vous ? Le Sacré-Cœur lui-même n'est pas "classé"...

Ce dossier a été réalisé par Brigitte Bâtonnier, Ludovic Maire, Philomène Bouillon et Noël Monier.

(Suite de la page 7)

dispositions du POS peuvent jouer sur ce problème.

C'est le cas de celle qui concerne les parkings. Le POS général de Paris oblige à construire des places de parking avec tout bâtiment neuf. Cette obligation serait abolie pour Montmartre. Ceci afin de limiter les creusements souterrains. Mais le fait que l'on n'est pas obligé de construire des parkings ne signifie pas qu'il est interdit de le faire...

Actuellement, conformément au plan de prévention des risques, toute demande de permis de construire dans la zone de Montmartre est obligatoirement soumise à l'accord de l'Inspection générale des carrières.

Il avait été envisagé, au cours des réunions de concertation préalables, que le POS élargisse cette obligation : que pour toute

occupation ou utilisation du sol nécessitant «des travaux de fouilles ou d'intervention dans le tréfonds», le maître d'ouvrage soit en mesure de justifier, par tous documents utiles, des précautions prises non seulement en ce qui concerne la stabilité du sous-sol de sa propre construction, mais aussi en ce qui concerne les conséquences éventuelles pour les immeubles voisins.

Cette obligation nouvelle (réclamée par de nombreux propriétaires sur la Butte) figure-t-elle dans le projet de POS soumis à enquête publique ? Nous n'avons pas pu nous en assurer : il est possible que la Ville de Paris ait été conduite à y renoncer, une telle disposition débordant les domaines normalement couverts par un POS et risquant d'entraîner à nouveau dans l'avenir une annulation.

## Le POS, mode d'emploi

Le plan d'occupation des sols (POS), qu'est-ce que c'est ? C'est un document qui «fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols» (article L 123 du Code de l'urbanisme). Il indique les règles à respecter pour aménager, construire et plus généralement "occuper" les sols d'une ville ou d'une partie de celle-ci. Il s'impose à toute personne privée ou publique pour l'exécution de tous travaux, constructions, plantations, affouillements ou exhaussements des sols, pour la création de lotissements, l'ouverture des "établissements classés", etc... Il établit le coefficient d'utilisation du sol, qui dit combien de mètres carrés de plancher on peut avoir sur telle parcelle de sol.

Il est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune et de son maire. A Paris, le POS est élaboré par le maire de Paris (et non par les maires

d'arrondissement, qui ne sont pas des maires "de plein exercice"). Il doit être approuvé par un vote du Conseil de Paris.

Il existe un POS couvrant l'ensemble de Paris, dont la dernière version date de 1989. Ce dont il est question maintenant à Montmartre, c'est d'un POS partiel, établi seulement pour une partie bien délimitée du territoire communal.

### Les phases d'élaboration d'un POS

L'élaboration du POS démarre par une phase d'études techniques, menée par les services d'urbanisme avec le concours éventuel d'agences d'architectes-urbanistes.

A ce stade, le préfet doit porter à la connaissance de la commune les prescriptions d'aménagement et d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique et les projets d'intérêt général. Le maire peut aussi prendre l'avis d'associations ayant compétence en matière d'urbanisme, éventuellement de collectivités territoriales voisines...

Lorsqu'il estime le dossier prêt, le maire le soumet au conseil municipal (ici, le Conseil de Paris) qui arrête, par délibération, le projet de POS.

Celui-ci doit alors obligatoirement être soumis à l'enquête publique : pendant un temps donné, toute personne peut consulter le projet de POS et faire connaître ses observations. L'enquête publique doit être annoncée largement, par des affichages et par la publication dans deux journaux au moins ayant une audience suffisante dans la zone géographique concernée.

Un commissaire enquêteur, qui est une personne indépendante de la municipalité, fait ensuite la synthèse des observations recueillies durant l'enquête publique et donne un avis sur ce qui doit en être fait : il peut suggérer des modifications du POS. La municipalité n'est pas obligée de suivre les avis du commissaire enquêteur, mais elle est obligée de les examiner et, si elle ne les suit pas, de dire pourquoi.

Le projet de POS, modifié éventuellement, est soumis pour avis, dans les villes de Paris, Marseille et Lyon, aux conseils d'arrondissement. Enfin il est voté par le conseil municipal, c'est-à-dire ici par le Conseil de Paris réuni à l'Hôtel de Ville.

### Encore quelques mois de patience

Dans le cas du projet de POS de Montmartre, nous en sommes au début de la phase d'enquête publique. Celle-ci s'achèvera le 10 juillet. Après quoi le commissaire enquêteur, M. Joseph de la Rubia, aura en principe un mois pour rédiger et remettre son rapport. Dans la réalité, il arrive fréquemment que le commissaire enquêteur mette davantage de temps. L'examen par le conseil d'arrondissement et le Conseil de Paris demandera aussi quelques délais.

Au mieux, le POS de Montmartre sera donc voté et promulgué vers la fin de l'année 1999.

Br. B.

## Ce qu'ils en pensent...

### Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18e

"Nous organisons le 16 juin à la mairie une réunion publique sur le POS de Montmartre. Nous souhaitons qu'un grand nombre de gens participent à l'enquête publique et qu'on tienne compte le plus possible de leurs avis.

En ce qui concerne la proposition

de créer une protection plus forte, un "secteur sauvegardé", j'ai eu des rencontres avec l'architecte des Bâtiments de France et avec le responsable des "secteurs sauvegardés" au ministère de la Culture, qui l'un comme l'autre se sont montrés ouverts à cette idée."

### Danielle Péliissier, présidente de l'ADDM 18 (Association de défense de Montmartre et du 18e)

"L'annulation du POS de 1995 a permis de faire avancer les choses, notamment en ce qui concerne le sous-sol. Cependant nous voudrions qu'on aille plus loin :

- pour les parkings, interdiction complète de creuser en sous-sol,
- que toutes les "dents creuses" subsistent,
- que la question des devantures soit

évoquée dans le POS.

Le POS ne règle pas tout. La concertation doit se poursuivre sur la circulation et le stationnement, le commerce, la voirie (élargissement des trottoirs), etc... Nous voudrions aussi qu'en ce qui concerne le sous-sol, le document de référence actuel, l'étude du BRGM, qui date de 1979, soit remise à jour."

### Marika Hubert, secrétaire de SOS-Abbesses

Pour SOS Abbesses, qui a notamment obtenu devant le tribunal la réduction du nombre de places du parking souterrain construit sous le théâtre des Abbesses (89 places au lieu des 193 prévues), quatre préoccupations majeures :

- Une étude des eaux souterraines de Montmartre. Elles étaient abondantes

autrefois, elles n'ont certainement pas toutes disparu, mais leurs parcours évoluent.

- Une étude des effondrements existant dans les sous-sol faits de remblais de carrières, et des effets des injections, parfois massives, de béton faites pour y "remédier".
- Une étude renouvelée (la dernière



Christian Adnin

L'importance de ce qu'on appelle les "dents creuses", immeubles bas entre deux immeubles hauts, est une des caractéristiques du paysage de Montmartre, qu'il faut sauvegarder.

date de 1979) du Bureau de recherche géologique et minière (BRGM).

- Prendre en compte les difficultés des riverains dont les constructions sont devenues des "châteaux branlants" en raison de mouvements du sol ou de travaux au voisinage, pour les aider à réhabiliter.

### Mme Josserand (Association des riverains de la rue d'Orchampt)

C'est cette association qui a obtenu l'annulation du POS de 1995 par le tribunal administratif.

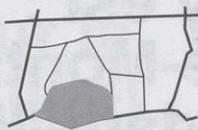
Elle est préoccupée avant tout de ce que le POS prévoit pour le terrain du 3 bis rue d'Orchampt, où le propriétaire veut faire construire un

immeuble qui inquiète les voisins en raison de l'état du sol et du sous-sol dans ce secteur..

Celui-ci a obtenu un permis de construire (contre lequel l'association a posé un recours), et il a déposé récemment une autre demande de

construction. Dans quel but ? Il semble que ces demandes réitérées soient motivées par le fait qu'il tient absolument à avoir un permis de construire définitif avant le vote du nouveau POS, qui risque de l'empêcher d'arriver à ses fins.

Montmartre



19 et 20 juin :  
les boulevards  
Rochechouart

et de Clichy feront la fête...

Musiques, théâtre, exposition, jeux,  
arrivée de la Megapol Roller, repas  
de quartier, etc...

C'est toute une journée d'animations qu'organise, le samedi 19 juin, le *Collectif des Riverains des boulevards de Rochechouart et de Clichy*, avec sa grande *Fête des boulevards* : entre Anvers et Pigalle, il y aura des spectacles de rue, des musiques avec trois podiums, chanteurs, Circasiens et troubadours, des expositions de peintres, des portraitistes, des défilés de mode, une aire pour les enfants...

En fin d'après-midi de samedi, la fête accueillera la *Megapol Roller*, avec ses 15 000 participants sur roulettes, qui arriveront là après une balade de trois heures dans les rues de Paris.

La fête se prolongera le dimanche 20 à partir de 12 h 30 avec un repas de quartier sur le terre-plein face à la *Cigale*, avec animations musicales et spectacles de rollers. (Chacun vient avec son repas.)

Le 21 juin, ce sera la Fête de la musique, avec podium sur les boulevards et concert-apéritif en partenariat avec le café *la Fourmi*, se clôturant au *Divan du monde* avec la *Fête européenne de la musique*.

#### Une action anti-autocars

Cette fête du Collectif des riverains n'a pas seulement pour but l'animation du lieu, qui « a besoin d'être rénové pour les riverains et pour les touristes afin de devenir un endroit plaisant, de rencontres, de balades ». La fête s'inscrit dans l'action revendicative du Collectif.

Celui-ci est né en effet de la lutte contre le stationnement sauvage des autocars de touristes. Les boulevards, souligne le Collectif, sont durant la belle saison « une muraille de cars », rendant la vie impossible aux riverains – bruit, pollution, embouteillages –, d'autant plus que beaucoup d'entre eux laissent leurs moteurs tourner à l'arrêt et à vide afin de maintenir la climatisation.

L'action du comité a déjà obtenu la réduction du nombre de places de stationnement pour cars, de 130 à 51, payantes avec limitation de durée.

Mais les caristes ne respectent pas ces limitations, beaucoup stationnent même dans les couloirs de bus, et la Ville de Paris n'a pas mis en place les moyens de surveillance nécessaires pour les contraindre.

La situation risque d'être encore plus difficile cet été où la ligne de métro Nation-Dauphine sera totalement fermée pendant les mois de juillet et août entre Blanche et Belleville, et remplacée par un service d'autobus (voir *le 18e du mois de mai*).

#### Faire respecter les interdictions

La fête proclamera la volonté des riverains d'obtenir l'interdiction totale du stationnement des cars sur les boulevards. Ce qui suppose un renforcement des transports en commun, et la création de parkings pour cars de touristes en des lieux où ils ne causeront aucune nuisance, avec des navettes de bus entre ces lieux et Montmartre.

Dans l'immédiat, le Collectif des riverains a mobilisé ses adhérents afin qu'ils s'emploient eux-mêmes à faire concrètement respecter les interdictions de stationner par les autocars les samedis 22 et 29 mai, 5, 12 et 19 juin.

Les personnes qui veulent donner un coup de main pour l'organisation de la fête, ou pour l'action en vue du respect du stationnement des cars, peuvent prendre contact avec le Collectif.

□ Collectif des riverains des boulevards de Rochechouart et de Clichy 9e et 18e, 53 bd de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. 01 42 85 03 63. Fax 01 42 80 14 76.

## L'histoire mouvementée du POS de Montmartre

Le plan d'occupation des sols de Montmartre aura eu une histoire mouvementée.

● Les 15 hectares du "vieux village" (le sommet de la Butte) bénéficiaient de mesures de sauvegarde particulières inscrites au POS en 1977. Mais en 1989, un nouveau POS de Paris a remplacé celui de 1977. Il ne restait plus alors, comme protections particulières, que celles qui ont été décrétées par l'Etat, concernant le "Maquis" (une zone étroite entre le 23, avenue Junot et le 65, rue Lepic et dont l'aspect "sauvage" doit être préservé), ainsi que deux sites "classés", ceux de l'église *Saint-Pierre* et de la *Mire du Nord* (située dans une propriété, 1 à 7 avenue Junot).

● Au début des années 1990, le maire de Paris (Jacques Chirac) accepte d'établir un périmètre de protection pour l'ensemble de la Butte Montmartre. Baptisé "plan de sauvegarde" par ceux qui l'ont proposé, il s'agira en réalité d'un plan d'occupation des sols particulier.

● L'architecte **Alexandre Melissinos** est chargé d'une étude préparatoire, qu'il rend en 1992. Dans le périmètre établi par la rue Caulaincourt, la rue Custine, la rue de Clignancourt et les boulevards, il propose de rendre intouchables 400 bâtiments, et d'imposer pour les autres des contraintes plus ou moins fortes en cas de démolition et reconstruction. Il propose également une protection presque intégrale des espaces verts publics ou privés.

● Ces propositions sont reprises dans leur quasi-totalité (avec quelques exceptions cependant) dans le projet de POS qui est proposé à l'enquête publique du 17 octobre au 3 décembre 1994.

Les acteurs politiques, de droite comme de gauche, se disent d'accord avec ce projet. Les associations de Montmartre l'approuvent également dans ses grandes lignes, tout en demandant diverses modifications. En particulier, elles ont remarqué que dans quelques endroits, le projet de POS comporte d'étranges exceptions aux principes généraux proclamés.

Un litige concerne notamment deux endroits précis, le 3 bis rue d'Orchamp et le 31 rue Lepic, où sont prévues

des exceptions concernant une "dent creuse" et un espace vert, qui semblent favoriser des demandeurs de permis de construire.

● Dans son rapport, le commissaire enquêteur ne reprend pas à son compte les critiques et observations faites par les riverains sur ces deux points. Il propose le maintien du projet de POS comme prévu initialement à ces endroits-là. Les riverains, qui se sont constitués en associations, sont furieux.

● Le nouveau POS de Montmartre est voté le 22 mai 1995 et promulgué.

● Immédiatement, l'Association des riverains de la rue d'Orchamp et l'association des Accros de Montmartre (du "virage Lepic") l'attaquent en justice et demandent son annulation.

Mais les juges n'ont pas le pouvoir de dire si les mesures proposées sont bonnes ou mauvaises : cela relève des élus. Les juges ne peuvent se prononcer que sur deux points : d'une part le POS proposé est-il conforme aux lois en vigueur, et d'autre part les règles et procédures concernant son élaboration ont-elles été respectées ?

Les avocats des associations ne peuvent donc pas demander l'annulation de tel ou tel point particulier du POS pour des raisons de fond ; il leur faut démontrer que les procédures

n'ont pas été respectées et par conséquent demander l'annulation de l'ensemble du POS.

C'est effectivement sur un motif purement formel que le tribunal administratif, en février 1997, annule le POS de Montmartre : la loi impose d'annoncer l'enquête publique dans deux journaux ayant une diffusion suffisante, rappellent les juges ; elle a été annoncée officiellement dans *le Parisien* et dans *les Petites Affiches*, et le tribunal juge que ce dernier journal n'a pas une diffusion suffisante.

Pour cette raison, le POS de Montmartre est annulé en entier. On en revient au POS général de Paris de 1989. Tout est à refaire.

● Commence alors une longue période d'attente. La municipalité de Paris semble se désintéresser du dossier. C'est seulement en 1998 que Mme Couderc, adjointe au maire de Paris chargée de l'urbanisme, reparle du problème en réunissant une commission de concertation.

Mais peu après, Mme Couderc, ayant pris le parti de Jacques Toubon dans la fronde qui l'opposait à Jean Tibéri, est démise par celui-ci de ses fonctions. Un nouvel adjoint, Vincent Reina, prendra le relais, et cela entraîne de nouveaux retards.

● Ce n'est finalement qu'en ce mois de juin que la procédure est relancée avec une nouvelle enquête préalable...

### Le POS est-il suffisant ?

Ce qu'un POS a fait, un nouveau POS peut le défaire. Personne ne conteste que le nouveau POS proposé pour Montmartre est un progrès appréciable. Mais qui peut garantir que le Conseil de Paris ne sera jamais tenté de le modifier, au détriment peut-être de la protection de l'environnement ? Pour modifier le POS, il suffirait de suivre la même procédure : enquête publique puis vote du Conseil de Paris...

Les associations de Montmartre, réunies dans un Collectif des Associations de Sauvegarde de Montmartre (CAS-Montmartre) sont donc tombées d'accord pour souhaiter une protection plus efficace, établie au niveau de l'Etat et pas seulement de la

Ville : ZPPAU (zone de protection du patrimoine architectural et urbain) comme dans le Marais, ou bien "secteur sauvegardé". Il s'agit de classements par le ministère de la Culture, beaucoup plus difficiles à "faire sauter".

D'ores et déjà, des contacts ont été pris avec ce ministère, par les associations et par la municipalité du 18e. Elles demandent aux habitants de la Butte de soutenir cette demande, notamment en en faisant état par écrit lors de l'enquête publique.

Mais les procédures pour aboutir à un classement de ce genre sont extrêmement longues : huit ans au moins. En attendant, il est évident que le POS est une protection utile...

## La vie des quartiers

### Montmartre



## Ça y est : Télé-Montmartre est dans les bars

Télé Montmartre est maintenant dans les bars du 18e. Après six mois d'expérimentation, et trois mois après la présentation de son numéro zéro, la télé locale du 18e devait offrir la première diffusion de son numéro 1, le 31 mai au restaurant *les Coulisses*, place du Tertre.

Au programme, un reportage sur le carnaval de Simplon, la femme vue par les transformistes de chez Michou, d'autres reportages, quelques fictions, des gags, un micro-trottoir sur le thème de l'horoscope du mois.

Eclectique, ce programme reflète l'esprit dans lequel Télé Montmartre est conçue : une créativité sans contrainte (à condition qu'elle ne soit pas militante). Chaque membre apporte ses projets et les réalise en toute liberté. C'est l'occasion, pour des cinéastes débutants, d'apprendre à maîtriser la technique et le sujet.

Pour tenir le pari d'émissions régulières, le Centre d'animation des Abbesses, qui lave, nourrit et blanchit Télé-Montmartre, a engagé un permanent chargé de suivre et de coordonner les projets, et a décidé de faire place nette pour son bébé. Dès septembre,

une salle entière lui sera accordée sept jours sur sept. Cette prééminence de la télé locale se fera au dépens d'activités qui regroupent moins de monde. (70 personnes sont inscrites à Télé-Montmartre, même si elles sont moins nombreuses à venir régulièrement.)

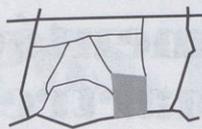
Les émissions sont enregistrées sur cassettes vidéo et diffusées (gratuitement) dans des bars et lieux publics. Un réseau commence à être en place : *le Carillon* et *le Houdon* rue des Abbesses, la cafétéria de la Halle-St-Pierre, etc... Les cassettes sont aussi à la disposition des adhérents qui peuvent les diffuser où ils veulent, quand ils veulent. Un site Web a été créé.

«A ceux qui rêvent d'une diffusion par voie hertzienne ou sur le câble, indique Henry Etcheverry, directeur du Centre d'animation des Abbesses, nous répondons que ce n'est pas encore à l'ordre du jour. Notre première (et fondamentale) étape est de bâtir une télé interactive : nos émissions sont l'occasion d'un visionnage en groupe afin de permettre et favoriser l'échange, le dialogue, la médiation culturelle, le lien social.»

Ludovic Maire et Gilles Jeudy

## La vie des quartiers

### Goutte d'or



## La mort de Souleymane Le préfet de police rencontre une délégation du quartier

Et la famille Fofana a déposé une plainte.

Connaître la vérité, savoir précisément ce qui s'est passé : tel est le souhait de la famille et des proches de Souleymane Fofana dont la mort, dans la nuit du 8 au 9 avril, d'une balle de 357 magnum, avait provoqué quatre nuits d'escarmouches entre la police et des jeunes du quartier (voir notre dernier numéro). C'est dans ce but que la famille a déposé plainte, avec constitution de partie civile.

A la suite de l'enquête de l'IGS (la "police des polices"), le procureur avait conclu que Souleymane avait été tué par son propre revolver. Il avait donc classé l'affaire sans suite. Mais les déclarations de plusieurs témoins, ne concordant pas avec celles de la police, et des obscurités dans l'enchaînement des faits, laissaient subsister des doutes dans l'esprit de beaucoup.

La plainte de la famille permettra que le dossier soit rouvert et qu'un juge d'instruction en soit chargé.

«Pour le moment, nous a déclaré Me Dominique Noguères, avocate de la famille, le juge d'instruction n'est pas encore désigné. Il ne faut pas se faire d'illusion : ce sera long, car les juges d'instruction parisiens sont submergés de dossiers.»

Cette action judiciaire entraînant des frais importants (une caution devra être déposée), un certain nombre de jeunes du quartier, et de moins jeunes aussi, ont organisé une collecte pour aider la famille. Les participations financières sont recueillies par l'association Accueil Goutte d'Or, 10 rue des Gardes, 75018 Paris. (Préciser : "Solidarité avec la famille de Souleymane".)

Par ailleurs, la municipalité du 18e, qui avait reçu le mardi 13 avril une délégation de jeunes du quartier et des représentants d'associations, avait pris note des griefs exprimés envers la police. «De toute évidence, il y a un problème, dit-on dans l'entourage du maire du 18e. C'est pourquoi Daniel Vaillant a pris l'initiative de provoquer une rencontre entre le préfet de police, M. Massoni, et des représentants du quartier. Il ne s'agit évidemment pas de revenir sur la mort de Souleymane Fofana, car ce dossier est entre les mains de la justice, ni de faire le procès des policiers, mais de voir comment on peut améliorer les choses pour l'avenir dans le cadre de la réforme de la police parisienne.»

Cette rencontre devait avoir lieu le jeudi 27 mai. ■

## La querelle rebondit à propos de l'équipement musical

Construira-t-on ou non un bâtiment voué à la musique et destiné aux jeunes, à l'angle de la rue Fleury et du boulevard de la Chapelle ? Cet "équipement musical", comportant des salles de répétition, un studio d'enregistrement, un auditorium, était prévu noir sur blanc dans le plan de rénovation. L'architecte était choisi, les plans prêts, les financements inscrits... et rien ne venait.

La plupart des associations du quartier, très favorables au projet, s'impatientaient. Le conseil d'arrondissement du 18e avait voté un vœu demandant que les travaux commencent le plus tôt possible. M. Méchéri (RPR), ancien adjoint au maire de Paris, avait lui aussi redit qu'il y tenait. (Voir notre n° 50.)

Or, devant la "commission locale de concertation" de la Goutte d'Or, en avril, M. Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris chargé du commerce, a annoncé catégoriquement que ce projet était abandonné. Il a indiqué sa propre opposition, ainsi que celle du premier adjoint au maire de Paris, Jacques Dominati, et du groupe *Démocratie libérale* ("madelinistes").

Selon lui, cet équipement serait devenu inutile, puisqu'il a lui-même le projet d'aménager l'ancien ciné-

ma *Louxor*, près du métro Barbès, en équipement culturel. Il est pour cela en pourparlers avec le propriétaire de ce bâtiment, Fabien Ouaki, patron des magasins Tati.

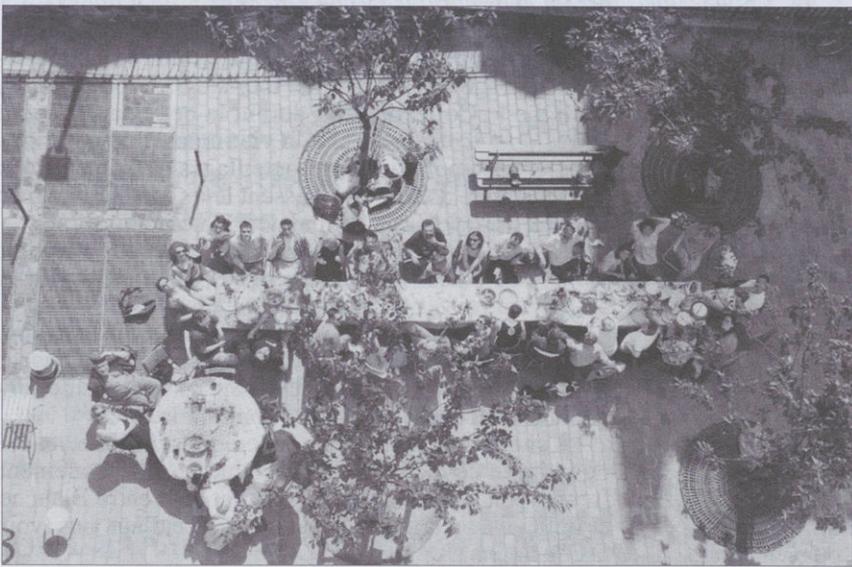
Le maire du 18e, Daniel Vaillant (PS) s'est dit en désaccord total avec M. Pierre-Bloch. Plusieurs associations du quartier, dont Paris-Goutte d'Or, étaient également furieuses.

Didier Bariani, autre adjoint au maire de Paris, qui présidait la réunion, s'est montré évasif, laissant entendre que peut-être la question n'est pas tranchée de façon aussi définitive que l'indique M. Pierre-Bloch. (M. Bariani, leader de l'UDF sur Paris, fait partie à l'Hôtel de Ville d'un autre groupe politique que celui de M. Pierre-Bloch.)

La préfète de Paris, Mme Horel, également présente, s'est "étonnée" des déclarations de M. Pierre-Bloch : ce projet d'équipement musical ne concerne pas seulement la mairie de Paris, l'Etat et la région sont également partie prenante, ayant débrouillé des financements.

Ajoutons que, quelques jours plus tard, Mme Borvo, sénateur (communiste) de Paris, a déposé une question à la ministre de la Culture, demandant que l'Etat intervienne. ■

Christian Adnin



Souriez : c'était le repas de quartier du 10 mai place Charles Dullin.

## 11 juin : repas de quartier aux Abbesses

A l'initiative de l'association *Les repas de quartier de Montmartre*, deux repas dans la rue ont eu lieu le 10 mai, place Charles Dullin et place Marcel Aymé, attirant respectivement 35 et 45 personnes environ. Cette association s'est créée en février dernier pour obtenir des autorisations plus facilement auprès de la préfecture. Elle envisage de faire son prochain repas de quartier le 11 juin, à l'occasion de la "journée nationale des repas de quartier", à 20 h 30, place des Abbesses.

## 18 juin : à la Fontaine-du-But

Des habitants d'un autre quartier ont décidé eux aussi d'organiser un repas dans la rue : ce sera le vendredi 18 juin à partir de 19 h 30, rue de la Fontaine-du-But (au pied de l'escalier). C'est le premier repas dans le quartier Lamarck Caulaincourt et pour y participer, il faut apporter plats et boissons à partager et... un siège !

Pour tout renseignement sur ce repas du 18 juin contactez le : 01 42 54 47 36.

# Une fantasia avec des chevaux pour la "Goutte d'Or en fête" (25 juin - 4 juillet)

La fête de la Goutte d'Or (ou le "festival" de la Goutte d'Or comme on dit maintenant), pour sa quatorzième édition, se déroulera cette année du vendredi 25 juin au dimanche 4 juillet. Nouveauté : une fantasia comme au Maroc. Voici, en avant-première, tout ce qu'il faut savoir sur le programme.

## Quoi de neuf ?

- Une **fantasia** comme dans le Sud marocain, avec de vrais chevaux et de vrais cavaliers, rue Polonceau le dimanche 4 juillet à 18 h.

- Une **pièce de théâtre** montée par les habitants de l'immeuble du 1 rue Pierre l'Ermite, *Simon ou Comment jouer de l'hélicon* (adaptation d'une pièce de Nicolaï Erdman), à la salle St-Bruno les 27, 28 et 30 juin à 20 h 30.

- **Théâtre en plein air** dans la cour de l'école élémentaire Richomme le 25 juin à 20 h, *Les Cousins*, suivi de la **projection en plein air d'un long métrage** de Dany Kouyaté (cinéaste du Burkina Faso), *Keita, l'héritage du griot*, à 22 h.

## Les concerts :

- Le **traditionnel concert de l'église St-Bernard**, mardi 29 juin à 20 h 30 :

en première partie **les Filles du Jeudi** (polyphonies), puis **Borrina Makapa**, une voix chaude à découvrir.

## Sur le podium du square Léon :

- **Vendredi 2 juillet à 19 h** : Concert Jeunes. En vedette, le groupe de rap qui fait fureur actuellement, **Idéal J.**

- **Samedi 3 juillet à 19 h** : **Sonora La Calle**, surprenant groupe cubain, avec le "prince du son cubain" Leonel Duany, puis **Reddy Amisi**, soukouss zaïrois qui enflamme et fait danser l'Afrique au son de ses guitares solos.

- **Dimanche 4 juillet à 21 h**, concert final, les **Gnawa Ouled Marrakech** : musique et danse traditionnelle du Maroc, rythmées par le sintir, les kerbabs, le tambour, avec un magnifique travail vocal des chanteuses et une grande virtuosité au guembri, emmenant le public vers la transe.

- Les animations pour les enfants, les jeunes et les familles :

- la **parade** dans les rues du quartier samedi 26 juin à 18 h (à confirmer),
- le **pique-nique du quartier** ouvert à tous le dimanche 27 juin de 12 h à 17 h au square Léon,

- le **tournoi de foot féminin** le dimanche 27 juin à 15 h au square Léon,

- le **concours de gâteaux** le dimanche 27 juin à 18 h à la salle St-Bruno,

- un **tournoi de jeux de société** le vendredi 2 juillet de 14 h à 17 h dans l'école de la rue de la Goutte d'Or,

- des **apéritifs musicaux** de tous les pays,
- etc...

**Tous les spectacles sont gratuits.** Le programme sera disponible vers la mi-juin à la salle St-Bruno, 9 rue Saint-Bruno. Tél. 01 42 62 11 13.

Le festival de la Goutte d'Or est organisé par une vingtaine d'associations, avec des initiatives personnelles des habitants du quartier.

Virginie Chardin

## Des auto-portraits des enfants sur les grilles du square Léon.

C'est une initiative de deux jeunes mamans de la Goutte d'Or : Maria, photographe et réalisatrice de documentaires, et Sophie, attachée de presse d'une maison de production de cinéma. Ce projet part d'un constat : le square n'est pas assez ce qu'il devrait être : un lieu convivial, un havre de verdure pour les habitants du quartier et principalement les enfants. Il faut trouver des moyens afin qu'il soit "réinvesti" par les habitants.

En collaboration avec leurs professeurs d'arts plastiques, les enfants des écoles du quartier (maternelles et élémentaires) ont été invités à réaliser chacun un autoportrait, qui sera placé dans un cadre peint et orné du nom de chaque enfant. Du 2 au 4 juillet, environ 1 200 cadres devraient être accrochés aux barreaux de la grille qui entoure le square; ils seront groupés par classe afin que les enfants et leurs parents puissent facilement trouver et montrer les œuvres qui les concernent.

Parallèlement, les classes pourront profiter de l'occasion pour exprimer leur vision du square ou les souhaits des enfants quant à ce lieu; ils pourront aussi remettre lors de l'accrochage un petit texte sur le sujet.

Les habitants sont aussi invités à participer en donnant leurs impressions et commentaires sur le square à une équipe qui sera sur place pendant une partie de la fête.

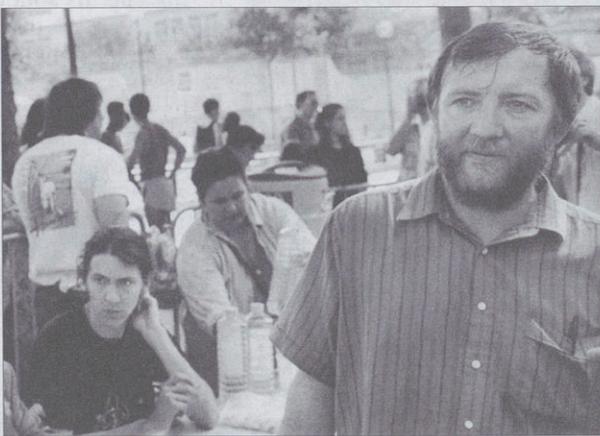
## Et toujours :

- La **scène ouverte aux enfants et jeunes du quartier** le jeudi 1er juillet de 17 h à 21 h.

## Michel Neyreneuf va quitter la Goutte d'Or

Noël Monnier

Michel Neyreneuf photographié lors d'une récente édition de la Fête de la Goutte d'Or, dont il est un des principaux organisateurs.



Un des principaux acteurs de la vie de la Goutte d'Or, Michel Neyreneuf, "coordinateur inter-associatif", va prochainement quitter cette responsabilité : dès la rentrée scolaire, il va rejoindre l'Education nationale, d'où il était issu (il est professeur d'arabe). Après des années au service de la vie associative de la Goutte d'Or, il va devenir "inspecteur pédagogique régional" et passer un an en stage à Poitiers.

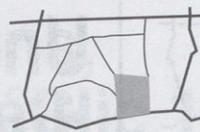
Michel Neyreneuf fut, dans les années 1980, un des fondateurs de l'association *Paris-Goutte d'Or* dont il assura longtemps la présidence, avant d'être choisi comme "coordinateur" par un grand nombre d'associations du quartier. La Goutte d'Or

est en effet un des trois quartiers de 18e bénéficiant d'un *contrat de ville* signé entre l'Etat et la Ville de Paris, et qui prévoit la mise en place de moyens particuliers pour la rénovation, l'animation, l'éducation, et une concertation permanente entre les pouvoirs publics et les associations.

Dans ce rôle, Michel Neyreneuf s'est montré capable à la fois d'étudier les projets d'urbanisme, recenser les immeubles vétustes ou les problèmes sociaux, animer des actions revendicatives, tenir les permanences logement à la salle St-Bruno, organiser la fête de la Goutte d'Or, etc., tout cela avec une compétence, une connaissance du quartier, une disponibilité jamais en défaut. ■

## La vie des quartiers

### Goutte d'or



## La mosquée restera rue Polonceau

La mairie de Paris a tranché : le cabinet de M. Tibéri a décidé de maintenir la mosquée de la rue Polonceau sur son emplacement actuel, en lui louant un terrain plus important afin qu'elle puisse s'agrandir. Cette solution est celle que préférerait l'association gestionnaire de la mosquée. Celle-ci annonce que, si elle peut disposer d'un espace et de locaux suffisamment vastes pour accueillir tous les fidèles, elle s'engage à ce qu'il n'y ait plus de gens priant dans la rue. On ne verrait donc plus la rue Polonceau barrée les vendredis après-midi.

L'OPAC (Office public d'aménagement et de construction de la Ville de Paris) s'est dit également d'accord avec cette solution. Les associations de la Goutte d'Or, qui étaient pour la plupart favorables à un autre emplacement, boulevard de la Chapelle, ont pris acte de la décision de la mairie, tout en demandant que les riverains participent à la concertation sur le projet architectural.

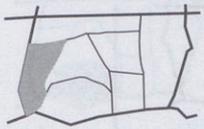
Rappelons qu'à l'origine, cette mosquée avait été créée dans la cave d'un immeuble vétuste de la rue Polonceau. Cet immeuble, dans le cadre de la rénovation de la Goutte d'Or, est devenu propriété de la Ville et a été démoli. La mosquée avait alors été relogée juste à côté, dans un bâtiment provisoire.

## Les collégiens-citoyens de Clémenceau

"Allons z'enfants..." Ils étaient sur le podium et ils ont entonné la Marseillaise devant 10 000 jeunes venus de toute la France. Une trentaine d'élèves du collège Georges Clémenceau ont ainsi activement participé, jeudi 20 mai, au Parc des expositions de Villepinte, au rassemblement *Citoyenneté à la Une!*

Débats, animations, jeux, musique, mais aussi exposition de "projets citoyens", la manifestation réunissait (du CP aux terminales) tous ceux qui ont créé en classe des "cercles de citoyens", structures de réflexion et d'action contre la violence et pour plus d'entraide et de solidarité.

Un de ces "cercles" s'est créé au collège Clémenceau. On se réunit deux fois par semaine, on discute, on travaille par petits groupes. L'idée est d'écrire, réaliser et jouer une pièce de théâtre sur la vie au collège, ses règles, ses droits et ses devoirs. Sérieux obligatoire mais humour conseillé. L'écriture est en cours et la pièce ne sera probablement montée que l'an prochain. «C'est d'ailleurs mieux ainsi car on peut impliquer d'autres enfants encore», déclare Line, l'aide-éducatrice qui suit ce projet.



## Une enquête d'opinion auprès des habitants du quartier de l'avenue de Clichy

**Problème numéro un : la circulation et les nuisances qu'elle entraîne. C'est une des données qui ressortent de l'enquête d'opinion lancée dans le quartier de l'avenue et de la place de Clichy par l'association d'habitants DéClic 17/18.**

**A**u début de cette année, l'association *DéClic 17/18*, association d'habitants du quartier de la place et de l'avenue de Clichy, côté 17e et côté 18e, a lancé, avec l'aide de quatre étudiants d'une école de commerce, une importante enquête sur le cadre de vie constitué par ce quartier.

520 personnes, dont 60 % sont des habitants du quartier, ont répondu au questionnaire. Les personnes ont été interrogées de façon aléatoire sur la voie publique, à la sortie des écoles, du Monoprix, des commerçants ont été visités et avec leur accord leurs clients interrogés, des appels téléphoniques ont été passés. Les adhérents de l'association représentaient 16 % de l'échantillon. 49 % des personnes interrogées travaillaient dans le quartier.

Le questionnaire, conçu par les étudiants et l'association, était riche de 120 questions sur la vie quotidienne, les pratiques sociales et culturelles.

La circulation et l'environnement sont les problèmes prioritaires qui affectent la vie des habitants du quar-

tier. Le quartier est bruyant pour 78 % des personnes interrogées, qui mettent en cause la priorité à l'automobile comme source principale de cette nuisance. Le niveau de pollution peut-il être abaissé ? 92 % à le pensent.

L'état de propreté du quartier est insuffisant. Seuls 12 % des sondés se déclarent satisfaits.

### La sécurité n'arrive qu'au second rang des préoccupations

La perception de la sécurité dans ce quartier a fait l'objet d'un ensemble de questions. Si 65 % des personnes interrogées pensent qu'il existe des problèmes, la perception qu'ils ont de ceux-ci est différente selon qu'il s'agit du jour ou de la nuit. 55 % disent que la sécurité est bonne le jour et 37 % qu'elle est moyenne. Mais 41 % pensent qu'elle est mauvaise la nuit.

Preçons quelques autres chiffres : 44 % répondent qu'ils ont été témoins d'atteintes à la sécurité des biens et des personnes. 25 % déclarent qu'ils ont été personnellement victimes de ces

atteintes. Faut-il augmenter la présence policière ? 67 % le pensent et pourtant 56 % déclarent rencontrer la présence policière plus de trois fois par semaine.

Si le quartier est jugé globalement moins sûr que l'ensemble parisien ce n'est pourtant pas le problème essentiel désigné par ceux qui y habitent ou y travaillent. La sécurité n'arrive qu'en second dans l'ordre des préoccupations. Et l'on peut se demander si ce classement n'implique pas l'idée que l'amélioration de l'environnement peut provoquer un progrès dans la sécurité, ou une manière différente de traiter ce problème dans un nouveau contexte.

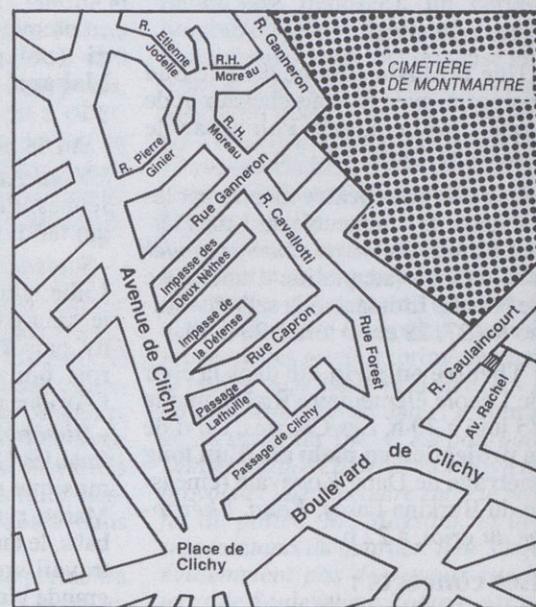
L'offre commerciale est diversement jugée par les habitants. A 86 % ils réalisent leurs achats alimentaires dans le quartier. Ils fréquentent les marchés de proximité pour 57 % d'entre eux une fois ou plus par semaine. 61 % se rendent dans un supermarché. Ils sont en général satisfaits de ce qu'ils trouvent ici et là. 38 % souhaiteraient un plus grand choix.

Pour les achats non alimentaires, moins de la moitié des habitants effectuent leurs achats dans ce quartier. C'est évidemment dommageable non seulement pour le chiffre d'affaires des commerçants mais pour la convivialité. Quelles sont les raisons de ceux qui vont chercher ailleurs ? 43 % trouvent le choix plutôt restreint, et près de 40 % la qualité insuffisante.

### Fait-il bon vivre dans ce quartier ? Réponse majoritaire : oui.

Les habitants du quartier disposent d'un bon réseau de transports en commun : sur ce point tout le monde s'accorde. L'utilisation prioritaire du métro, des bus, du RER est le fait de 63 % des sondés, quel que soit l'âge. Mais les 15-24 ans rejoignent les plus de 65 ans pour souhaiter un service plus efficace le soir et en fin de semaine. Plus de 80 % des jeunes demandent un service démetro la nuit.

La facilité de déplacement dans Paris, qui facilite les achats hors du quartier, pourrait être, non plus un handicap pour certaines implantations commerciales mais un avantage si les transformations souhaitées par l'association *DéClic* se réalisent rapidement. Notamment, l'installation (actuellement envisagée) de quatre "secteurs



**De part et d'autre de l'avenue de Clichy, qui marque la frontière entre le 17e et le 18e arrondissement, se trouvent des quartiers de petites rues, qui ne manquent pas de charme mais ont un grand besoin d'aménagements...**

### Quatre étudiants pour une enquête



**L**es quatre étudiants qui ont mené l'enquête d'opinion sur le quartier Clichy sont des élèves de l'IPAG, une école supérieure de commerce. Les étudiants doivent accomplir chaque année un stage, et en seconde année il s'agit d'une étude de marketing menée en équipe. Philippe Limousin, président de l'association *DéClic*, qui connaissait la qualité des travaux accomplis par les étudiants de cette école, a déposé un projet d'enquête. Quatre étudiants l'ont trouvé intéressant. Folly Koussawo, Olivier Jarry, Caroline Schütz, Sophie Varenne se sont mis au travail début janvier.

Le résultat de ce travail a été présenté d'abord à l'école au mois de

mars, et a obtenu une des meilleures notes attribuées par le jury. Ensuite il a été présenté aux élus, à la presse, et diffusé parmi les habitants du quartier.

Ce qui a motivé ces quatre étudiants, c'est l'originalité de la demande par rapport aux autres propositions de stage, la possibilité d'accomplir complètement une tâche dont ils connaissaient le contexte, l'expérience humaine proposée. Aucun d'eux ne connaissait le quartier. Ils ont découvert une réalité qui ne correspondait pas à l'image qu'ils en avaient. L'accueil a été bon, souvent chaleureux. Les rencontres avec les décideurs municipaux se sont bien passées. La richesse de la vie associative a été pour eux une révélation.

tranquilles" autour de la place de Clichy, proches l'un de l'autre, créera un ensemble attirant.

Cinéma et théâtres sont nombreux dans le quartier. La fréquentation des cinémas (l'ensemble Pathé-Wepler et le Cinéma des Cinéastes) est en moyenne inférieure à deux fois par mois, ce qui surprend quand on constate la diversité de l'offre.

Là encore c'est l'aménagement du paysage urbain qui incitera les habitants du quartier à y rester le soir et, après la vision d'un film, s'y promener, y souper. Ces mêmes habitants vont plus souvent au théâtre que les personnes interrogées habitant dans d'autres quartiers.

Concernant la lecture, si 90 % des

### Le cirque Romanes s'en va

**L**e cirque Romanes a démonté son chapiteau. Il s'était installé sur un terrain vague passage Lathuille, près de la place Clichy, au début de 1995, pour trois mois au début, puis il était resté, et le public avait pris l'habitude de le trouver là. Mais cette fois c'est fini.

Le cirque Romanes aimerait bien rester dans le quartier. Il a présenté un projet d'installation sur le terre-plein du boulevard de Clichy, garantissant qu'il n'y aurait pas de nuisances, ni sonores ni autres. Mais pour le moment, ce n'est qu'une idée, rien de plus.

## Depuis trois ans, l'action de "DéClic 17/18"

L'association DéClic 17/18 a été fondée il y a trois ans. Elle compte maintenant plus de cent cinquante adhérents et mène depuis sa création des actions exemplaires pour l'amélioration de la vie quotidienne des habitants du quartier situé de part et d'autre de l'avenue de Clichy, les uns dans le 18e arrondissement, les autres dans le 17e. La partie du 18e arrondissement concernée s'étend de l'avenue de Clichy au cimetière de Montmartre.

Le contraste est saisissant entre l'intense circulation que connaissent la place et l'avenue de Clichy et la tranquillité de la rue Hégésippe Moreau – où au numéro 15 on trouve la Villa des Arts, ensemble d'ateliers et d'appartements construits au XIXe siècle autour d'une petite cour.

A cet endroit la rue Etienne Jodelle forme avec la rue Hégésippe Moreau un petit carrefour qui sera un jour aménagé en une délicieuse placette. Une pétition a été signée par les habitants des immeubles environnants et on peut compter sur l'opiniâtreté des militants de l'association DéClic pour faire aboutir ce projet. Les élus du 18e se sont engagés à le présenter à la Mairie de Paris.

Ce projet particulier s'inscrit dans la demande de création d'un "secteur tranquille". Le conseil d'arrondissement a voté le 19 mars en faveur de cette proposition, transmise à la municipalité de Paris : aménagement de la voirie en vue de dissuader les automobilistes de passage de l'emprunter, élargissement des trottoirs, surélévation de passages piétonniers, pose éventuelle de potelets (petits poteaux) pour protéger les piétons, vitesse limitée à 30 km/h.

Il y a d'autres projets. L'association mène une action exemplaire pour sauver l'âme du quartier, qui sans elle l'aurait peut-être perdue, par le développement incessant du dialogue nécessaire entre les habitants et les administrations parfois lointaines.

Exemple : le projet de jardin public des Deux Nèthes, qui est en train de se réaliser (voir ci-dessous).

### Comment préserver le caractère particulier de ce quartier ?

Autre exemple : à deux pas de ce futur jardin s'étend, derrière la place de Clichy, une friche urbaine et un ensemble d'immeubles à restaurer et à réhabiliter. Dans une partie de cette zone, M. Rédélé, propriétaire du garage Renault de la rue Forest, a présenté un énorme projet de construction : un hôtel de 200 chambres et un ensemble immobilier de 105 logements (voir *le 18e du mois* septembre 1998). Mais l'architecte des Bâtiments de France s'oppose à ce projet, qui n'obtiendra donc probablement pas le permis de construire.

D'autre part, comment préserver le caractère particulier de ce secteur formé pour l'essentiel de petites maisons – et son charme, malgré le délabrement de certains bâtiments ? C'est encore une fois pour DéClic l'occasion de consulter riverains et habitants.

L'association prépare un dossier pour l'aménagement d'une zone piétonne et l'implantation d'équipements publics qui font défaut à ce quartier. Elle suit de près le projet de création d'une école dans l'ancien immeuble du Crédit municipal.

Ce quartier est en train de changer. Ceux qui y vivent le savent. Ceux qui y passent en doutent encore. Ceux qui ne font que le traverser par l'avenue de Clichy ne le voient pas. Ce changement sera irréversible si l'aménagement de la friche urbaine et de l'îlot qui la jouxte est réussi. Alors le quartier sera non seulement en partie plus tranquille mais aussi plus heureux.

L'association DéClic 17/18 réunit une assemblée générale le samedi 5 juin à 14 h 30 au Cinéma des Cinéastes, 7 avenue de Clichy.

J.C. P



Dan Aucante

La place Clichy... telle qu'on aimerait la voir plus souvent ; mais elle est, la plupart du temps, un des lieux les plus chargés en trafic automobile à Paris.

sondés disent lire régulièrement. Le choix proposé dans le quartier est déclaré satisfaisant. La présence de l'excellente *Librairie de Paris* place Clichy y contribue certainement.

Le nombre d'espaces verts est jugé insuffisant par 80 % des personnes interrogées et 84 % des foyers avec un ou plusieurs enfants se rendent régulièrement dans un espace vert. On mesure ici la valeur de l'engagement de l'association DéClic (voir ci-contre).

50 % des personnes interrogées se disent "plutôt d'accord" avec l'affirmation *Il fait bon vivre dans le quartier*, 17 % "tout à fait d'accord". A l'affirmation *Ce quartier donne envie de s'y installer*, 34 % sont plutôt d'accord et 16 % tout à fait d'accord.

La population est relativement stable : 54 % des habitants interrogés y résident depuis plus de dix ans, beaucoup de jeunes veulent y devenir propriétaires.

Jean-Claude Paupert

## Le jardin des Deux Nèthes ouvert (partiellement) dans un an

Le projet de jardin des Deux Nèthes, tiré de l'oubli grâce, en particulier, à l'action de *DéClic 17/18*, va entrer dans sa phase de réalisation. Il devrait s'ouvrir dans un an, et celui de La Fourche prochainement. A moyen terme, près de 4.500 m<sup>2</sup> d'espaces verts nouveaux seront ainsi mis à la disposition des habitants du quartier.

Le jardin public de 3 500 m<sup>2</sup> qui s'ouvrira au 26 de l'avenue de Clichy, entre l'impasse des Deux Nèthes et l'impasse de la Défense, était inscrit au *plan d'occupation des sols* depuis 1985. Dès sa création, *DéClic* a fait de la réalisation de ce jardin un objectif majeur de ses campagnes annuelles. Un dossier a été établi, des démarches effectuées tant auprès des élus que de l'administration de la Ville de Paris. La presse a été alertée. Chaque problème rencontré lors de l'étude d'implantation du jardin a fait l'objet d'une information et d'un débat dans le quartier.

Pendant longtemps, à l'emplacement prévu pour le square, il y a eu un terrain vague, très sale, parfois mal fréquenté. En mai 1997, à la demande des habitants, une pelouse y a été plantée – non accessible au public toutefois, entourée de hauts grillages. Il y avait de l'herbe, des fleurs, c'était joli. Mais, le temps passant et les travaux du vrai jardin continuant à se faire attendre, la pelouse risque de se dégrader à son tour.

Le 2 avril dernier, lors d'une réunion à l'Hôtel de Ville de Paris présidée par



En attendant la création du futur jardin, une pelouse (non ouverte au public) a été posée entre l'impasse des Deux Nèthes et l'impasse de la Défense.

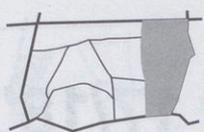
Françoise de Panafieu, adjointe au maire de Paris chargée des Parcs et jardins, trois projets pour le square ont été examinés. Deux ont été retenus. Les membres de *DéClic* qui assistaient à cette réunion les présenteront lors de l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 5 juin. Dans un an environ, la première partie du jardin (1 200m<sup>2</sup>, sur l'emplacement de la pelouse actuelle) sera ouverte au public.

La maison en bois située au milieu du futur jardin, et dont certains habi-

tants du quartier demandaient qu'elle soit conservée, sera, hélas, démolie : son maintien aurait posé trop de problèmes aux services techniques des Parcs et jardins.

La deuxième tranche du jardin pourrait être achevée en 2 002. Dans le cadre de cette deuxième tranche, les anciens ateliers d'artisans situés autour d'une petite cour, au bout de l'impasse de la Défense, seront-ils démolis ? La décision à ce sujet n'est pas encore prise définitivement.

Dan Aucante



## Le président de la région visite les terrains Pajol : un début de déblocage ?

**L'interminable feuilleton de la "ZAC Pajol" vient de nouveau de rebondir : dans le cadre d'une rencontre avec le maire de Paris, le président de la région Ile-de-France a visité les terrains Pajol. Il serait prêt à soutenir financièrement le projet d'IUT.**

**Cette visite indique-t-elle que Jean Tibéri lève le blocage qu'il opposait à toute proposition concernant ces terrains ?**

Le président du conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, a visité le 11 mai dernier, dans le quartier de la Chapelle, le site de ce qu'on appelait naguère la "ZAC Pajol". Sa venue marquait sans doute un pas en avant vers le choix d'une solution définitive pour cet espace. Elle s'inscrivait dans le cadre d'une série de visites que le président de région a effectuées à Paris durant toute la journée en compagnie du maire Jean Tibéri. C'était une première dans les relations entre le conseil régional et l'Hôtel de Ville.

### • Printemps 1998 : le projet de ZAC est "gelé"

L'espace en question, c'est un terrain appartenant à la SNCF, sur lequel se trouvent actuellement d'anciens entrepôts, situé entre la rue du Département au sud, la rue Pajol, la rue Riquet et les voies ferrées.

La SNCF, engagée dans une politique de redressement financier, sou-

haite rentabiliser ce terrain qu'elle n'utilise plus, soit en le vendant soit en le louant. La mairie de Paris avait donc élaboré en 1993 un projet de "zone d'aménagement concerté" (ZAC) sur ces terrains Pajol, comportant 620 logements, 5 000 m<sup>2</sup> d'espaces commerciaux, une école de douze classes et un (tout petit) espace vert.

Après quelques années d'une intense mobilisation des habitants contre ce projet, et en raison à la fois de difficultés financières et d'un réexamen de la politique d'urbanisme à Paris, cette idée de ZAC avait été d'abord revue à la baisse (570 logements), puis "gelée" au printemps 1998.

### • Le contre-projet de Daniel Vaillant : l'IUT.

La mairie du 18e avait alors présenté un contre-projet, comportant 270 logements seulement, l'école de douze classes, un espace vert beau-

coup plus grand et, principale nouveauté, un IUT (Institut universitaire de technologie) qui occuperait le bâtiment de messageries situé le long de la rue du Département.

Daniel Vaillant, maire du 18e, étant devenu ministre, avait pu convaincre l'Education nationale de s'engager dans ce projet, en y apportant sa quote-part d'investissement financier, condition exigée par la SNCF.

### • Chuchotements sur un "village olympique"

Les discussions allaient bon train (si l'on peut dire) entre les divers partenaires... jusqu'au moment où, fin 1998, le maire de Paris Jean Tibéri décida de tout laisser en suspens, en prenant argument du grand débat en cours à propos de la pollution atmosphérique par les locomotives diesel : tant que ce problème de pollution ne sera pas réglé, disait en substance M. Tibéri, on ne peut rien décider sur cet espace.

La mairie du 18e ne cachait pas qu'à ses yeux cet argument mis en avant par M. Tibéri n'était qu'un prétexte.

Et en effet il se chuchotait, sans que rien soit encore officiel, que M. Tibéri envisageait d'installer sur ces terrains Pajol un "village olympique" : la mairie de Paris a en effet, comme chacun le sait, posé sa candidature pour l'organisation des Jeux olympiques de 2008. Mais, comme chacun le sait également, les chances de cette candidature sont pratiquement égales à zéro : même un homme comme Guy Drut, pourtant ami politique de Jean Tibéri, l'a dit clairement dans des déclarations à la presse.

Dans ces conditions, le passage du président de la région, Jean-Paul Huchon, sur le site Pajol, dans le cadre de sa visite à Jean Tibéri, pourrait indiquer un début de déblocage du côté de la mairie de Paris. La région Ile-de-France se dit intéressée par le projet d'IUT et serait prête à investir sur l'espace Pajol dans des logements pour étudiants.

### • Des associations prennent position.

Qu'en pensent les associations du quartier ?

La toute récente association *Entraide 18*, née en novembre 98, milite à fond pour l'IUT ; elle a même fait signer une pétition sur le marché de l'Olive en faveur de cette option. «L'installation d'un centre universitaire jouera dans le sens d'une réhabilitation du quartier et apportera de la vie», nous a dit son président M. Lebigot.

Pour l'association *la Chapelle*, qui s'était créée au début de 1994 justement en réaction au projet de ZAC, sa vice-présidente Siska Piérard nous dit : «Les projets concernant le site Pajol ne doivent pas être examinés indépendamment des besoins de l'ensemble du quartier. Ce quartier souffre d'un grave déficit d'équipements collectifs, écoles, espaces verts, terrains et locaux pour les jeunes, équipements sociaux. La "surdensification" en logements, que prévoyait le projet initial de ZAC, était une catastrophe ; c'est pour cette raison que nous nous y sommes opposés – et avec un certain succès. La concertation sur quelque projet que ce soit doit, à nos yeux, englober une réflexion sur les besoins globaux du quartier de la Chapelle.»

René Molino

## La seule troupe de majorettes de Paris est à la cité Charles Hermite

Le groupe de majorettes de l'association Objectif 18, à la cité Charles Hermite, a fait sa première sortie le 1er mai dans les rues de la cité. Les 17 fillettes ont défilé au pas, jonglant avec leurs baguettes de majorettes, à travers les rues de la cité, suivies d'une soixantaine de personnes de tous âges, depuis les bambins jusqu'aux grand-mères, et applaudies par de nombreux habitants aux fenêtres.

La plus jeune a 6 ans, la plus âgée 14, la plupart entre 8 et 11 ans, toutes du quartier. L'une d'entre elles, Sandra, fait le capitaine et conduit la petite troupe. Mais c'est une mère de famille de la cité, Elisabeth Blond, qui a réglé les mouvements et dirigé les répétitions : elle avait elle-même été majorette dans son enfance, dans l'Indre.

Une autre habitante, Irène Delb, a mis au point les costumes, cousu elle-même les petites jupes blanches («bien que je ne sois pas couturière», précise-t-elle), posé les étoiles sur les jus-



Leur première sortie, le 1er mai, a eu lieu dans les rues de la cité.

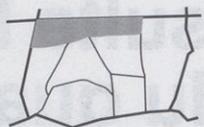
taucorps rouges achetés dans une grande surface d'articles sportifs, choisis les petites chaussures de tennis blanches, décoré les petits chapeaux de rubans rouges semés de paillettes.

L'idée de créer un groupe de majorettes trottait depuis longtemps dans la tête de Mme Copin, la présidente d'Objectif 18. Mais c'est le 1er janvier dernier qu'elle s'est décidée : assistant à la grande parade de Montmartre avec quelques autres familles de la cité, elle a constaté le plaisir qu'avaient les fillettes à regarder défi-

ler les troupes de majorettes et de pom-pom-girls venues de plusieurs pays.

La naissance des majorettes de Charles Hermite est toute récente, elles ont encore besoin de répéter et de travailler avant de maîtriser parfaitement leurs figures, elles n'ont même pas encore choisi le nom de leur troupe. Elles n'en constituent pas moins la seule troupe de majorettes à Paris : toutes celles qui ont existé dans le passé ont disparu. C'est donc une renaissance. ■

Porte Montmartre



## La SNCF ferme sa boutique de la Chapelle

...mais va en ouvrir une autre rue Ordener

La SNCF s'apprête à fermer la boutique de vente de billets qu'elle avait installée en 1990 au Rond-Point de la Chapelle, côté voies ferrées. Échéance : cet automne. Motif : «Son chiffre d'affaires n'atteint même pas 50 % du seuil de rentabilité», déclare M. Normand, directeur commercial voyageurs de la SNCF Paris-Nord, et ce chiffre baisse depuis trois ans.»

Par hasard, un habitant du quartier, M. Rousval, de l'Association des locataires du 93 rue de la Chapelle, a appris l'intention de la SNCF. Il a contacté la municipalité du 18e en lui demandant d'organiser une rencontre entre la SNCF et les associations du quartier. La réunion a eu lieu le 20 mai. Les responsables associatifs ont protesté contre ce projet de fermeture : le quartier de la Chapelle, ont-ils dit, est un quartier délaissé ; nombre de commerces y ont fermé ces dernières années. La SNCF, service public, va-t-elle partir à son tour ? Si la boutique du Rond-Point perd de l'argent, c'est peut-être parce que la SNCF n'a rien fait pour la faire connaître : beaucoup de gens ignorent son existence...

Arguments inutiles : M. Normand a laissé entendre que la décision était irréversible.

Pourtant, a-t-il dit, «la politique de la SNCF actuellement est de multiplier ses points de vente en dehors des gares, pour nous rapprocher des clients. Mais il faut que ces boutiques soient rentables, donc situées là où existent des concentrations de population.» La SNCF envisage donc, en même temps qu'elle fermera la boutique de la Chapelle, d'en ouvrir une autre rue Ordener, pas très loin de la rue Montcalm.

Tout au plus M. Normand a-t-il accepté de mettre à l'étude la possibilité d'implanter plus tard, à une date indéterminée, une autre boutique ou un point de vente automatique (machine) du côté du métro Marx Dormoy - mais sans aucune garantie...

## Le millième contrat emploi-jeune de Paris

### a été signé à la Porte Montmartre

**Il prévoit l'embauche d'une jeune fille qui aidera l'association le Petit Ney et son "café littéraire" à l'animation culturelle du quartier.**

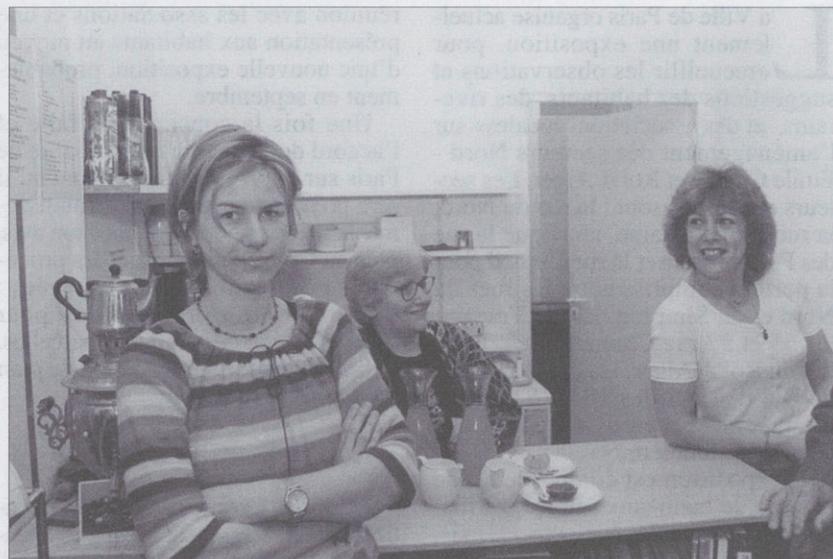
Le millième contrat "emploi jeune" de Paris a été signé en grande solennité, le 17 mai, à l'heure du petit déjeuner, au "café littéraire" du *Petit Ney*, 10 avenue de la Porte Montmartre. Philippe Durand, président de l'association du *Petit Ney*, a apposé sa signature à côté de celle de Colette Horel, préfet de Paris. De nombreuses personnalités locales assistaient à l'événement : Mme de Panafieu, MM. Vaillant, Caresche, Lambert, Wlos, etc...

Les mille contrats signés jusqu'à présent entre le préfet, représentant l'Etat, et des associations de la capitale, prévoient la création de 5 648 emplois-jeunes, dont 3 251 ont déjà été pourvus par des embauches. Il faut ajouter 986 emplois-jeunes créés par l'Education nationale, et 866 par la police ("adjoints de sécurité").

#### Née d'un journal de quartier

Marie, 26 ans, engagée dans le cadre de l'emploi-jeune du *Petit Ney*, s'occupera de tâches variées : aussi bien servir les jus d'orange que participer à l'organisation de soirées de théâtre, travailler sur l'ordinateur de l'association, etc... Elle est titulaire d'une licence de "médiation culturelle" obtenue à l'université Paris 3. L'Etat paye son salaire, comme pour tous les emplois-jeunes, à concurrence de 80 % du SMIC (charges comprises), le reste du salaire étant à la charge de l'association.

L'association du *Petit Ney* est une



Marie, 26 ans (à gauche), travaille en emploi-jeune au "café littéraire"...

des plus actives du quartier de la Porte Montmartre. Elle est née autour d'un journal de quartier créé en novembre 1994. (Il a donc exactement le même âge que le 18e du mois mais avec, bien sûr, des objectifs différents : sa priorité était de développer les liens de voisinage au sein d'un quartier.)

Ceux qui se sont regroupés autour de ce petit journal (vendu, au début, 2 F chez les commerçants voisins du boulevard Ney) ont vite compris la nécessité de prendre en charge et d'exprimer les besoins des habitants, de devenir une association de quartier à part entière, de participer à la concertation avec les pouvoirs publics, ainsi qu'avec les organismes propriétaires des immeubles.

Surtout, comme l'explique Philippe Durand, ils sont convaincus que la culture est un des meilleurs ciments entre les humains. Ils ont donc commencé à organiser des événements culturels. Ils se sont donné, il y a quatre mois, un outil pour cela en créant le "café littéraire".

#### Petits déjeuners et théâtre

C'est un café : on peut y prendre son petit déjeuner ou, le midi, s'y retrouver autour d'un plat unique ; mais surtout, c'est un lieu où se donnent des soirées culturelles. Par exemple, du 28 mai au 3 juin, une "semaine sur l'Algérie" avec du rai flamenco le 30 mai et des contes orientaux le 2 juin, ou encore, le 26 mai dernier, une comédie musicale.

Et toujours avec le souci de rester le plus près possible des gens, de mêler étroitement des professionnels et les habitants. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de scène créant une distance entre acteurs et publics,

et que le *Petit Ney* refuse d'établir sa programmation longtems à l'avance. «Nous n'avons pas voulu», dit Philippe Durand, «créer un lieu où l'on viendrait simplement consommer de la culture. Nous souhaitons que les gens participent personnellement aux événements.»

#### Poésie et marathon

Le *Petit Ney* organise également des événements sportifs, notamment, chaque année à l'Ascension, la course des *Six Heures du Petit Ney*. Le matin, pour les seniors, une épreuve d'endurance de six heures ; l'après-midi, une série de courses pour les jeunes et les gamins.

Les *Six Heures du Petit Ney* ont connu cette année, le 13 mai, un grand succès. Les organisateurs avaient innové en cherchant à lier sport et culture : des panneaux à l'entrée du stade Bertrand Dauvin retraçaient l'histoire du marathon, depuis l'Antiquité jusqu'aux Jeux Olympiques ; un panneau était consacré par exemple au vainqueur de 1936, le Coréen Kee Chung Sohn, contraint de courir sous un nom qui n'était pas le sien, le nom nippon de Kitei Son, car son pays était alors annexé par le Japon ; d'autres panneaux évoquaient le grand Zatopek, ou l'Ethiopien Abébé Bikila dont la victoire aux J.O. de 1960 marqua l'entrée des sportifs africains sur la scène mondiale, ou l'ouverture du marathon aux femmes... D'autres panneaux encore reproduisaient des textes d'écrivains, Montherlant, Queneau, Gilles Paquelier, etc., qui ont écrit sur la course...

□ 10 avenue de la Porte Montmartre. Ouvert du mercredi au dimanche de 10 h 30 à 19 h. (Voir aussi page 22.)

Daniel Maunoury

Impression Diffusion Graphique



L'imprimerie coopérative

au service de votre

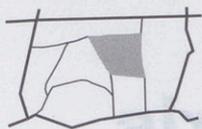
communication

de la conception à la diffusion  
de tous vos documents,  
un service complet  
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

Simplon



# La Ville de Paris consulte les habitants sur l'aménagement du quartier Simplon

**Projet d'aménagement des secteurs rue du Nord-rue Émile Chaine et Roi d'Alger : la concertation se poursuit à travers une exposition-consultation de la Ville de Paris (jusqu'au 11 juin, 105 rue des Poissonniers).**

La Ville de Paris organise actuellement une exposition, pour «recueillir les observations et suggestions des habitants, des riverains, et des associations locales» sur l'aménagement des secteurs Nord - Émile Chaine et Roi d'Alger. Les secteurs concernés sont : la rue du Nord, la rue Emile Chaine, ainsi que la rue des Poissonniers et la rue Boinod pour la portion comprise entre les rues du Nord et du Simplon, la cité Traeger, les 55 et 57 rue Championnet, le 17 rue du Roi d'Alger, les 2 et 4 passage du Roi d'Alger, les 18 à 26 passage Championnet et enfin le 5 rue Neuve de la Chardonnière.

L'exposition est composée d'une dizaine de panneaux retraçant l'histoire du quartier, les équipements existants et les aménagements déjà décidés. On y explique aussi la fameuse «concertation» et on communique des chiffres d'une enquête socio-démographique en cours (voir l'encadré).

On ne trouvera donc pas ici l'aménagement définitif projeté : «Le «plan masse» est en cours d'élaboration par l'architecte coordonnateur, en interne, à la Ville de Paris», explique l'un des deux permanents de la Ville chargés d'accueillir la population. Lorsque l'architecte aura terminé, il y aura une

réunion avec les associations et une présentation aux habitants au moyen d'une nouvelle exposition, probablement en septembre.

Une fois la concertation faite et l'accord donné par la municipalité de Paris sur le projet d'aménagement, il sera présenté au conseil d'arrondissement du 18e qui devra donner son avis, puis au Conseil de Paris, et les procédures nécessaires seront engagées : *déclaration d'utilité publique* pour achever d'acquiescer certaines parcelles, et éventuellement modification du *plan d'occupation des sols*.

### « Réhabilitation douce »

Quelques directions, quelques intentions plutôt, s'égrènent le long des panneaux et résument la «philosophie» de la Ville de Paris qui veut ici une «réhabilitation douce», afin de «conforter dans leur identité, au sein d'un vaste quartier qui jouxte les Pucelles de Clignancourt, quelques rues et quelques parcelles, dans le respect et le maintien de la population».

Parmi les objectifs cités : «favoriser la mixité sociale, assurer la tranquillité et la sécurité, maintenir et dynamiser les commerces et activités en rez-de-chaussée, tranquilliser les

rues Boinod, du Nord, des Poissonniers, lutter contre insalubrité et dégradation du bâti, répondre aux besoins en équipements, notamment en faveur des jeunes, par une meilleure utilisation des équipements existants ou par des actions nouvelles...»

Depuis l'ouverture, environ quinze à vingt personnes se rendent à chaque séance d'exposition et demandent des précisions. Beaucoup manifestent des inquiétudes quant à la place que prendront les logements sociaux dans le projet par rapport aux logements «libres» (avec souvent la préoccupation de «ne pas en faire plus, pour ne pas créer de ghettos»).

La peur d'une mort économique du quartier est également très présente : que faire pour inciter les commerces à s'installer ? Qu'a-t-on prévu pour remplacer le marché Ornano s'il ne peut pas répondre aux normes européennes ? Y aura-t-il un pôle d'animation autour du secteur de la poste et de la crèche ?... Autres soucis : les équipements de proximité, notamment pour les jeunes, les espaces verts, les parkings et le déplacement urbain... Certains se demandent surtout si la Ville a un réel projet.

A ces interrogations, les représentants de la Ville ne peuvent pour le

moment faire que des réponses partielles : «On fera une petite place avec des bancs autour de l'école pour que les parents attendent la sortie des enfants», «il n'y aura pas de logement libre sur les terrains préemptés par la mairie, sinon cela serait de la spéculation immobilière, mais il y aura par contre davantage de PLI (loyer intermédiaire) que de PLA, et l'accession à la propriété sera encouragée...» Quant à l'équipement de quartier pour les jeunes, il pourrait se concrétiser par un petit local près du collège Marie Curie, mais en tout état de cause les

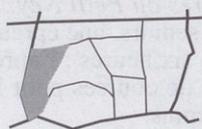
### Les bâtiments actuels et leurs habitants

Un diagnostic technique du bâti dans ces secteurs a été commandé à la SAGI. Il confirme l'exiguïté des parcelles : la plupart sont des surfaces de 60 à 100 m<sup>2</sup>.

Une autre enquête, commandée à un cabinet d'études, établit des données sur la population concernée (430 personnes) :

- 60 % sont des ménages d'une ou deux personnes, soit un tiers de la population ; proportion plus faible que dans le reste de Paris.
- Les familles nombreuses représentent moins de 20 % des ménages, mais 40 % de la population recensée.
- L'ancienneté moyenne dans le quartier est de douze ans et demi (contre dix pour l'ensemble de Paris)
- 90 % des logements sont des logements d'une pièce ou deux.
- Moins de la moitié des logements dispose du confort moderne : WC intérieurs, et douche ou baignoire.
- Deux tiers des personnes disent apprécier le quartier. Les motifs principaux d'insatisfaction sont la dégradation du bâti, la médiocrité des conditions d'hygiène et de propreté, l'insécurité. Améliorations souhaitées : la construction de nouveaux logements, la création d'espaces verts, d'équipements culturels, la circulation, le stationnement et la sécurité.

### Grandes Carrières



## Le chemin des écoliers (de la rue Damrémont) passe par la maison de retraite

Le chemin des écoliers passe par la maison de retraite : le 7 mai, les enfants du CM2 de l'école du 65 rue Damrémont ont offert une après-midi de spectacle aux pensionnaires de la maison de retraite du 102 rue Caulaincourt.

14 h 30 : soleil illuminant les baies vitrées de la grande salle. Les papis et mamies, assis en rang, attendent. Arrivent Claudine Schuster, l'institutrice, et ses 25 petits, en chemise ou T-shirt blanc. Ils saluent, distribuent le programme, offrent à chacun un dessin porte-bonheur (le muguet de mai) et... que le spectacle commence !

Un théâtre de papier, comme les Italiens l'on inventé, et des marionnettes

Suzanne Fayt



Les 25 écoliers ont présenté un spectacle de théâtre de papier.

de papier qu'on manipule, pour dix numéros de cirque avec clowns et animaux savants. Les enfants se relaient par groupes de cinq derrière le théâtre et disent leur texte. Tout va bien, pas de trac, pas de «panne». Le spectacle se déroule pendant trois quarts d'heure, puis Claudine présente les interprètes un à un par leur nom, ils saluent. C'est fini ? Non, maintenant acteurs et spectateurs se mélangent, on goûte ensemble et on bavarde.

Le spectacle a été conçu par les

enfants. Ils ont réalisé les décors, dessiné et découpé les personnages, écrit le scénario avec l'aide de Claudine Schuster, en utilisant la technique apprise dans l'année en «classe culturelle» : dix séances de trois heures avec un comédien professionnel qui les a initiés à l'art du théâtre de papier.

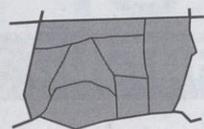
Le spectacle avait déjà été montré à l'école même devant les autres enfants et les parents, mais ce n'était que la «générale» : la maison de retraite a eu droit à la «première».

financements ne sont pas trouvés... Pour le parking public, l'intention est de tout regrouper en sous-sol sous le lieu d'appel de la Propreté de Paris.

Les habitants peuvent consigner leurs remarques sur un registre placé dans la permanence. A noter : l'association *Mieux Vivre au Simplon* souhaite que la concertation soit étendue à toutes les parcelles qui forment des dents creuses possédées par la Ville de Paris dans le passage Duhesme.

Anne Farago

☐ Jusqu'au 11 juin au 105 rue des Poissonniers. Mardi 9 h à 12 h, mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h, vendredi 14 h à 18 h.



## Forums associatifs : vers une démocratie locale vivante ?

**En avril, des rencontres ont eu lieu entre associations de notre arrondissement et municipalité du 18e autour de trois thèmes : visage de la ville, lien social, démocratie locale. Le but : faire émerger des projets communs. Bilan contrasté, mais volonté de dialogue réelle.**

Une centaine de représentants d'associations et une pléiade d'élus du 18e étaient réunis à la mairie de l'arrondissement, le 17 avril dernier. Moins que lors du premier "forum associatif" qui avait eu lieu en septembre 1995, peu de temps après l'élection municipale. Il s'agissait alors d'une prise de contact entre nouveaux élus et associations, un vaste état des lieux, aboutissant à l'élaboration d'une sorte de programme : le *mémoire* de 95.

Les forums 99 sont davantage ciblés. La journée du 17 avril avait été précédée d'une dizaine de réunions préparatoires au sein de trois ateliers : *visage de la ville, lien social, démocratie locale et citoyenneté*. Ateliers dans lesquels se sont répartis les participants en cette matinée du 17 pour élaborer une synthèse exposée devant l'assemblée plénière, l'après-midi.

Verre à moitié vide ou à moitié plein ? A chaque association d'en décider. L'ambition de telles rencontres est immense et le bilan ne peut qu'être

contrasté. Démocratie représentative (l'élection) et démocratie participative (possibilité de se faire entendre en permanence), il faut «*les faire coexister dans une utile complémentarité*». Mais comment ?

Comment faire tourner au mieux les rouages entre municipalité et associations, sans subordination ni manipulation ? Comment établir un partenariat, laisser aux associations la paternité (maternité) de leurs initiatives tout en les appuyant ? Les responsables associatifs connaissent bien aujourd'hui les pouvoirs respectifs de la mairie de Paris et de la mairie d'arrondissement. Mais, au regard des élus, les citoyens se mobilisent-ils suffisamment ? Les associations estiment-elles les élus suffisamment présents à leurs côtés ? Les échanges ont été parfois vifs, mais ils ont existé. Des engagements ont été pris.

Concernant la future Maison des Associations, le maire du 18e et son adjointe Annick Lepetit ont déclaré se battre auprès de l'Hôtel de Ville pour

obtenir cet équipement de proximité. L'hôtel Mathagon, rue Marcadet, serait un lieu adapté (cf. *le 18e du mois* février 99), mais le maire de Paris ne veut pas en entendre parler ; il faut l'imposer. Il faut ensuite poursuivre le travail entre associations pour concevoir le meilleur système de gestion possible.

Autre engagement : la tenue d'un CICA sur la culture (CICA = comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) qui sera précédé d'un important travail préparatoire. La mise en place d'un *Conseil local de la jeunesse* est également envisagée. Il s'agit de permettre l'expression des jeunes, peu représentés dans ces forums.

Et enfin, la création de *conseils de quartier*. Là aussi le travail en commun s'annonce copieux : être vigilant pour que chaque association se sente à sa place et représentée dans ces conseils. Trouver le lien entre les thèmes transversaux à notre arrondissement et le vécu de chaque quartier : tout un programme... mobilisateur !



### Atelier 3 : Démocratie locale

Des associations de locataires aux antennes locales de la Ligue des Droits de l'Homme, en passant par les associations culturelles ou le collectif d'associations PUMA (Pour Une Maison des Associations du 18e arrondissement), toutes les dimensions de la vie de notre arrondissement étaient représentées dans cet atelier. Animés par Annick Lepetit, adjointe, les débats sont restés courts, malgré des divergences entre associations quelquefois, entre associations et municipalité souvent...

Trois thèmes principaux ont été repris des travaux préparatoires : la vie associative, les jeunes et la cité, la culture. La nécessité de créer une maison des associations est revenue comme un leitmotiv. Ce projet figurait déjà dans le *mémoire* de 95.

Deuxième revendication importante des participants : créer des conseils de quartier, structures souples et ouvertes permettant de faire participer davantage les habitants à la vie de la cité. Plusieurs municipalités de la région parisienne ont créé de telles structures.

Les jeunes dans la cité : les débats ont porté sur le projet défendu par Bruno Fialho, adjoint chargé de la jeunesse, de créer un *conseil local de la jeunesse* où les jeunes pourraient exprimer leurs propres préoccupations et réaliser leurs projets.

La nécessité, soulignée par la tragédie du square Léon, d'une police de proximité a fait également l'objet de débats.

La vie culturelle enfin. Réserves et frustrations se laissaient entendre dans la salle alors que Laurence Goldgrab, adjointe à la culture, faisait l'éloge du festival *Attitude 18*.

La volonté d'être mieux écoutés et pris en compte s'est largement exprimée par ceux qui investissent temps et créativité tout au long de l'année pour faire vivre les quartiers.

Compte-rendu par Brigitte Bâtonnier et Sandrine Chastang

### Choses vues et entendues Atelier 1 : "visage de la ville"

"Il faut préserver l'âme de Paris et celle du 18e", lance Bertrand Delanoë, sénateur et conseiller de Paris, élu du 18e. Les participants établissent un catalogue de tout ce qui défigure notre arrondissement, grandes choses et petites choses mêlées : les cars sur les boulevards ou à la Porte de Clignancourt, qui polluent en laissant leurs moteurs tourner des heures à l'arrêt, le débordement des étals des commerçants, les difficultés de passage pour les piétons, l'absence de sanisettes, l'affichage sauvage... Et l'insalubrité de certains immeubles ou îlots.

Comment reconquérir l'espace

urbain de notre arrondissement ? Le dialogue s'est instauré autour de cette question.

Autre objet de réflexion : le maintien d'un tissu commercial équilibré. Comment satisfaire à la fois un besoin local et un besoin extérieur, ne pas créer de zones de désert commercial à côté de zones surfréquentées ? Propositions : attirer des créateurs pour entraîner une dynamique commerciale ; favoriser par des incitations financières l'installation de commerces (ou d'associations) dans les locaux qui appartiennent à la collectivité publique et qui restent murés.

Autre préoccupation, la conquête d'espaces verts. Quatre projets sont mis en avant : la Cour du Maroc rue d'Aubervilliers, à la limite du quartier de la Chapelle et du 19e ; le jardin des Deux Nèthes ; le réaménagement du square Léon ; l'utilisation de la voie ferrée de Petite Ceinture, qui est l'objet d'échanges passionnés : faut-il en faire un lieu de promenade ou y réinstaller une ligne de chemin de fer ou un tramway ? (Une idée en tout cas fait l'unanimité : rien n'empêche d'aménager, au-dessus du tronçon couvert de la Petite Ceinture, le "mail Belliard".)

port aux arrivées d'habitants.

Une jeune fille parle de son expérience de soutien scolaire auprès d'enfants de la Porte Montmartre. Elle appartient à l'association *Oasis 18* qui met en place un service de tutorat, les plus âgés s'occupant des plus jeunes.

Un jeune homme, qui habite depuis peu dans l'arrondissement, rue Marcadet, raconte comment il a eu l'idée de faire partager la galette des rois à tout son immeuble. "Les gens ont marché, précisez-t-il, pourtant chacun disait, parlant de l'autre : oh ! celui-là ne viendra pas... et ils sont quasiment tous venus."

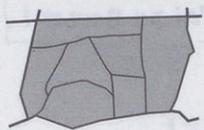
### Atelier 2 : "le lien social"

Ambiance : dans la salle Poulbot de la mairie, la disposition des chaises est quelque peu scolaire. La représentante de la FCPE 18e (Fédération des conseils de parents d'élèves) demande un aménagement plus convivial, vite agréé par Isabelle Mayer, adjointe au maire, qui préside cet atelier. Tables et chaises se forment en cercle.

Le cruel manque de places en crèches (une liste d'attente de 2 000 enfants !) ; le nombre encore insuffisant d'écoles, malgré de larges avancées - et les risques importants de formation de ghettos au sein des écoles ; l'orientation des jeunes après la sco-

larité, leurs difficultés d'accès à l'emploi ; le problème des sans logis, des mal logés et des logements insalubres...

"La politique de la Ville est mauvaise à cet égard. Crèches, écoles, logements, ces questions sont tellement liées, fait remarquer Marie-France Borg, adjointe chargée de la petite enfance, or la Ville dissocie les dossiers : les responsables des affaires scolaires ne parlent pas aux responsables de l'urbanisme, non plus qu'aux affaires sociales." Résultat : on est toujours en retard des équipements collectifs nécessaires par rap-



## Vingt ans en l'an 2 000 et reporters en Europe cet été

**Parmi les 2000 jeunes nés en 1980 sélectionnés pour faire cet été un périple en Europe et y réaliser un reportage, figurent deux jeunes habitants du 18<sup>e</sup>.**

Ils auront vingt ans en l'an 2 000 et partent cet été pour devenir grands reporters en Europe. La *Mission 2 000*, qui organise pour la France les festivités du troisième millénaire, a convié les 836 500 jeunes nés en 1980 à s'inscrire, pour se lancer dans un périple d'un mois passant par quatre grandes villes d'Europe, et y réaliser des reportages. Tandis que les organes de presse français parrainent et assistent les jeunes, la Mission leur fournit billets de transport, assurance, carte téléphonique, bons de réduction et leur offre 2 000 F pour leurs frais.

27 000 jeunes ont répondu et 2 000 ont été tirés au sort pour participer à cette initiative qui va inaugurer, en 1999, les manifestations de l'an 2 000. Trois d'entre eux habitaient le 18<sup>e</sup> : Marilyne Mesiano, Olivier Nguyen et Gaétan Labat.

Marilyne malheureusement, élève dans une classe préparatoire à HEC, a dû renoncer à ce rêve de voyage : trop de travail scolaire, pas le temps de préparer le dossier demandé aux 2 000 sélectionnés...

### Habitué des longs-courriers

19 ans en mai, Olivier Nguyen habite boulevard Ornano, à la sortie du métro Simplon, depuis toujours. Il aime voyager et il est un habitué des longs courriers, qu'il aille au Laos voir sa grand-mère, qui a quitté le Vietnam pour s'y établir, où aux Etats-Unis chez un de ses oncles installé à Minneapolis. «Voyager, j'adore, et ce voyage, j'en avais trop envie. Quand j'ai su que j'avais été choisi (j'avais pris le formulaire au Mac Do de Pigalle où je travaille le soir), j'ai cru halluciner», lance Olivier.

Il est en première année de DEUG de maths à Paris VII-Jussieu mais l'an prochain, il se recycle : «Je suis bon en maths, d'accord, mais ce qui me passionne c'est la musique, toutes les musiques, du jazz au rock, et les images. Alors, je vais m'orienter vers un DEUG audiovisuel afin de travailler

dans la production, la réalisation, avec une préférence pour le cinéma plutôt que la télévision», déclare ce fan de Quentin Tarantino (le réalisateur de *Pulp Fiction*).

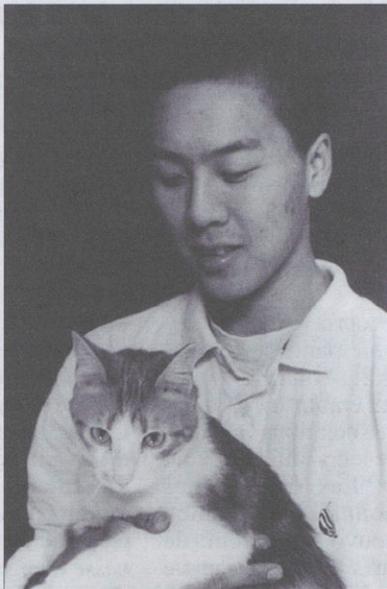
Il penche pour l'itinéraire Moscou-Berlin-Amsterdam-Madrid, quatre villes qu'il ne connaît pas, et son périple sera résolument culturel. «J'ai déjà tout mon petit planning en tête : d'abord, pour le plaisir, aller dans les musées puis réaliser mon reportage, audiovisuel bien sûr, caméra au poing. J'ai l'intention d'étudier la culture musicale et cinématographique de chaque pays, de déceler leurs influences, leurs façons d'être et de faire, j'entends aussi rencontrer le maximum de jeunes musiciens et de jeunes réalisateurs.» Olivier est prêt à partir, il piaffe d'impatience.

### Ecrire des lettres plutôt que téléphoner

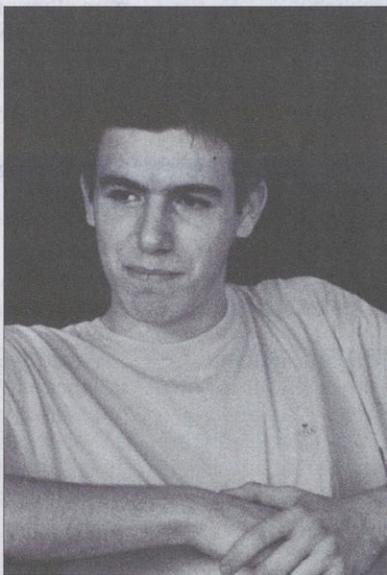
Gaétan Labat, grand (1,80 m), sportif, n'aura 19 ans qu'en décembre. Il vit dans un immeuble neuf dominant la rue Leibnitz. En terminale scientifique au lycée Chaptal, se préparant à faire math-sup l'an prochain, il a cependant également la fibre littéraire. Il lit beaucoup, avec des goûts classiques – Rousseau, Baudelaire, Voltaire, Sartre – et il aime écrire, écrire des lettres. Ce jeune homme d'aujourd'hui préfère les relations épistolaires avec ses amis plutôt que leur téléphoner : «Ce n'est pas le même rapport, c'est moins immédiat et cela tisse des liens plus forts.»

Gaétan donc réalisera son reportage par écrit : «Ce pourrait être amusant de tenir un caméscope, mais ce n'est pas évident pour moi de réussir à faire de la qualité en audiovisuel, alors que l'écrit...»

Gaétan hésite entre un itinéraire Copenhague-Prague-Varsovie-Florence ou alors Helsinki-Rome-Vienne-Cracovie...



Olivier Nguyen, du boulevard Ornano : un étudiant en maths qui veut faire du cinéma



Gaétan Labat, de la rue Leibnitz : des goûts plutôt classiques.

«des villes à découvrir qu'on ne visite pas tous les jours», dit-il, rêveur rien qu'en pensant à Helsinki ou à l'Italie.

Gaétan a été dès le début tout à fait partant, conscient de sa chance, mais il est longtemps resté hésitant quant au genre de reportage à réaliser, avouant que le bac était son souci principal en ce printemps. Ce ne sera ni sportif (pour autant qu'il pratique le basket) ni culturel mais plutôt politique ou sociétal, peut-être aussi scientifique... il verra.

Gaétan, enfin, aimerait être parrainé par un journal comme *le Monde* : «une occasion unique d'avoir des rapports avec un média important», lance ce grand garçon sérieux.

Marie-Pierre Larrivé

## La Commune vue par Jean Vautrin

● *Le Cri du peuple*, par Jean Vautrin. Editions Grasset. 500 pages, 145 F.

*Le Cri du peuple* est un roman historique sur la Commune de Paris : depuis la tentative (ratée) de l'armée de s'emparer des canons de Montmartre, le 18 mars 1871, qui marqua le début de la révolte, jusqu'à la chute des dernières barricades dans la rue Myrha et à Belleville le 29 mai (cf *le 18e du mois* n° 16, 17, 29, 30, 31), le roman de Jean Vautrin nous entraîne dans les méandres de l'insurrection. Il mêle l'argot de Pantruche à une langue inspirée, proche de celle d'Hugo, Sue ou Dickens.

Une partie du roman se passe à Montmartre et dans le 18<sup>e</sup>. Il décrit les tribulations d'un soldat qui a fraternisé avec la révolution, son amour pour le caf' conc', les prostituées de haut vol, puis celles d'un espion de la Sûreté, ex-bagnard. Surtout, il campe une saga populaire où un serrurier-filou soutient Louise Michel, où un photographe admire Vallès, où les chiffonniers de Clignancourt, les artisans de la rue Girardon accompagnent les dirigeants de la Commune. Portraits, aventures, souffrances de ces hommes, ces femmes, ces enfants qui meurent fusillés, éventrés après avoir fabriqué aux portes de la ville des ateliers de rancune.

Un roman épique de 500 pages et 100 chapitres, exalté et exaltant.

Jean-Yves Rognant

## Un polar made in Colibri

● *Madame Edouard*, par Nadine Monfils. Editions Vauvenargues poche. 249 pages, 35 F.

Un flic, le commissaire Léon, dont le loisir clandestin est le tricot, sa secrétaire Nini Tchitchi, son chien Babelutte, incurable fainéant à poils, tout un petit monde qui gravite autour d'un bistrot sympa et puis des meurtres en série de jeunes femmes : c'est *Madame Edouard*, un polar made in Montmartre. On y entend parler du restaurant italien *la Rughetta* de la rue Lepic, de la galerie *Art vocation mobile* de la rue Caulaincourt, de quelques autres lieux familiers... et surtout du café *le Colibri* de la rue Véron, centre névralgique de l'histoire.

Celle-ci est inventée – il ne se passe rien d'aussi abominable dans la réalité – et Léon est personnage de fiction, même s'il habite rue Robert Planquette dans l'appartement même de l'auteur, Nadine Monfils, une Belge d'origine devenue Montmartroise «avec bonheur» il y a trois ans. Cependant elle a croqué Jeannot, le patron véritable du *Colibri*, et Nicole, dite Bibiche, sa femme, et toutes sortes d'habitues réels du lieu, dont Eva qui a même prêté ses traits au personnage principal du roman, Madame Edouard, le travelo-ménagère. Passe aussi un petit homme qui n'est autre que le comédien Jean-Yves Thual, un ami de Nadine.

«Je fréquente le Colibri et j'ai voulu représenter ce bistrot, qui a une âme. J'ai un peu caricaturé ses habitués mais avec tendresse et d'ailleurs, ils ont tous eu le livre en avant-première et ils sont ravis», dit Nadine Monfils qui va récidiver abondamment : toute une série d'histoires, trois par an, avec Léon le flic tricoteur, est d'ores et déjà prévue.

A l'automne prochain, on retrouvera le commissaire sur *Canal +* avec *Un Noël de chien*, court métrage écrit et réalisé par Nadine Monfils, tourné à Montmartre avec François Morel en commissaire Léon, Annie Cordy en secrétaire Tchitchi et Jean-Claude Dreyfus qui joue un personnage craqué et sans-gêne.

M.P.L.

# Carré d'Art : attention, les 11, 12, 13 et 14 juin, la Goutte d'or s'expose !

Depuis 1992, la Goutte d'Or découvre chaque année les œuvres d'artistes du quartier aux fameuses "portes ouvertes" de l'association Carré d'Art. A l'origine, selon un principe classique, les artistes ouvraient leurs portes ou celles de leur atelier au public pour quelques jours. Depuis l'an dernier, Carré d'Art a des ambitions plus grandes et la manifestation s'intitule désormais "quartier ouvert".

Il s'agit à la fois d'exposer la diversité et la richesse culturelle de la Goutte d'Or et de représenter, à tra-

vers l'art, le mélange lui-même qui caractérise ce quartier. Ainsi, cette année, un artiste algérien expose à l'église St-Bernard, un Japonais s'installe à la salle St Bruno, etc...

Jean-Marc Bombeau, animateur de Carré d'Art, veut donner une autre image de la Goutte d'Or : pas celle d'un quartier "à problèmes", mais celle d'un village fabuleux où l'on peut découvrir toutes les merveilles du monde. Ce ne sont pas seulement des artistes qui montrent leurs œuvres, c'est la Goutte d'Or qui se fait belle et s'expose.

Ici beaucoup de peintres, sculpteurs, photographes n'ont pas d'ateliers d'artistes comme ceux de la Bastille, et pas de friches industrielles où ils peuvent s'installer comme dans le 13<sup>e</sup> ; c'est donc dans les lieux de vie des habitants que les artistes vont exposer : les bars, les boutiques, l'église (St-Bernard), les locaux associatifs (salle St-Bruno, EGO, etc.), le théâtre (Lavoir moderne parisien), le club de jazz (Studio des Islettes), le musée (celui de la Bouillotte), la crèche (rue des Islettes), les écoles et même la rue.

Cinquante-neuf artistes vont investir trente-cinq lieux, sans compter les interventions improvisées. Quinze concerts auront lieu dans les bars et squares de la Goutte d'Or. Un carnaval sillonnera les rues, le samedi 12 à 14 h (dans le cadre du carnaval d'Attitude 18, voir page 20), avec entre autres la fameuse *Guilde des épouvantailleurs* du peintre Maximilian Capa, entre le square St Bernard et la mairie du 18<sup>e</sup>. L'art envahit littéralement le quartier.

## L'aquarium des 2 001 poissons

D'ailleurs, "Quartier ouvert" n'est pas une manifestation ponctuelle, c'est plutôt le bouquet final d'un travail de toute une année dans et avec le quartier. Diverses associations telles les Enfants de la Goutte d'Or, et des écoles, travaillent depuis longtemps avec les artistes de Carré d'Art qui animent des ateliers pour les enfants : sculptures en fil de fer, maisons en boîtes à chaussures, masques peints ; autant d'œuvres préparées de longue date que l'on pourra admirer lors des journées "Quartier ouvert".

Il faut souligner que cette année encore, un *parcours enfants* mêle la créativité des artistes et celle des enfants (et donc aussi celle des animateurs, instituteurs et autres parents) pour réaliser l'*Aquarium imaginaire des 2000 et un poissons*. Salle Pierre l'Ermite (5 rue Pierre l'Ermite), les enfants sont invités à venir exposer leurs poissons et à concourir pour le plus surréaliste. Parallèlement, dans une sorte de pêche magique, les enfants devront découvrir les poissons des artistes dans les divers ateliers et trouver les noms de ces créations fantastiques.

On attend près de 1200 enfants pour les diverses manifestations, et donc beaucoup plus encore de parents et d'amis.

S.C.

□ **Heures d'ouverture** : Vendredi 11 juin de 18 à 21 h. Samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 de 14 à 20 h. **On peut se procurer le programme**, indiquant les lieux, les noms des artistes, les heures des concerts et manifestations, au siège de Carré d'Art, 21 rue Cavé. Site Internet : <http://www.artistes-de-la-goutte.org>

## LE "MAI DES ABBESSES" CONTINUE les 4, 5, 6 juin.

Les portes ouvertes des artistes du quartier Anvers-Abbesse continuent durant le week-end des 4, 5 et 6 juin, de 15 h à 20 h. (Voir notre dernier numéro.)

On peut se procurer le dépliant indiquant les adresses au point d'accueil, 11 rue d'Orsel.

## PORTRAIT

# Irma la douceur

Il était une fois une peintre suisse venue, par hasard, travailler à Paris. Elle ne devait rester que deux mois... c'était en 1987. Par hasard aussi, elle a pris un appartement rue de la Goutte d'Or. Depuis, elle n'a plus jamais vraiment quitté le quartier. Elle passe une partie de l'année dans sa maison de la campagne suisse et le reste dans son appartement-atelier de la rue de Chartres.

Irma Hediger n'a pu se consacrer à la peinture, sa passion, que tard. Elle a travaillé longtemps comme animatrice d'un jardin d'enfants de Zurich. C'était dans une autre vie. Désormais elle vit de sa peinture - et sa peinture, elle, vit de la Goutte d'Or.

## L'âme des murs

Ce qui l'a attirée d'abord à la Goutte d'Or, ce sont les démolitions. Ses premiers tableaux montraient des murs noircis par des conduits de cheminées comme on en voit encore beaucoup, c'étaient les chantiers qu'elle voyait de sa fenêtre, avant les travaux de rénovation. Ce qui l'intriguait dans ces paysages un peu désolés, c'était la disparition des maisons - et de ceux qui avaient dû les quitter. Elle se demandait où ils allaient. Elle avait l'impression que leur âme était restée.

Elle a peint également *Salut Barbès*, une enseigne mythique (celle d'un magasin de vêtements qui avait repris l'ancien local de l'Armée du Salut), qui a disparu elle aussi.

Il y a un peu de nostalgie dans ses tableaux, un désir de garder des traces de ces lieux où tant de gens ont vécu. Son

rêve serait de faire une exposition retraçant l'histoire de la Goutte d'Or, qui mêlerait ses peintures et les photographies que sa fille, photographe, a faites du quartier.

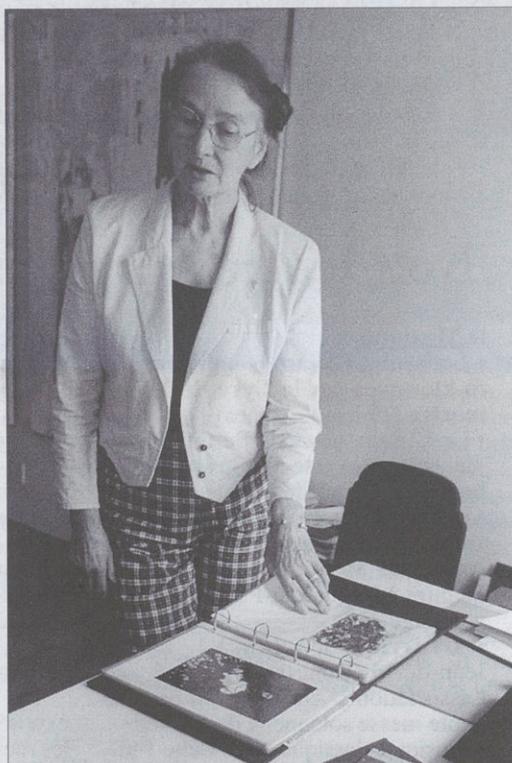
Irma ne peint pas que des murs, elle peint les hommes et les femmes qui les habitent. Derrière chaque tableau il y a une histoire et Irma a beaucoup d'histoires à raconter. Elle se souvient par exemple d'un vieux mendiant arabe qui ne quittait pas la rue de la Goutte d'Or, l'homme est parti mais il reste son image.

Irma parle à travers ses tableaux. Elle dit son amour du quartier et de ses habitants, elle en montre les couleurs et la beauté. Même quand elle peint les hommes qui couchent dehors, elle le fait avec la tendresse de son regard de poète. Elle saisit les gestes de coquetterie des femmes africaines qu'elle aime tant. Elle saisit les mouvements, les sentiments.

## Sur un fil tendu

Pour les journées "Quartier ouvert" de Carré d'Art, elle ne pouvait pas exposer chez elle car c'est trop petit, alors son "atelier d'artiste", c'est la chapelle Ste-Geneviève, une des chapelles latérales de l'église St-Bernard. Elle y expose ses toiles avec quatre autres artistes de Carré d'Art. Elle a choisi ce lieu pour sa beauté et bien sûr pour son histoire, pour le symbole qu'il représente.

Dans les locaux de l'association *Accueil Goutte d'Or*, qui notamment donne des cours d'alphabétisation pour les femmes, on peut voir une des toiles d'Irma Hediger intitulée *Elle réussira*, représentant une femme africaine en



Noël Monier

Parmi les artistes de la Goutte d'Or, Irma Hediger fait l'unanimité par sa douceur, sa gentillesse - et son talent.



équilibre sur un fil tendu entre des immeubles en démolition. Cette toile, dédiée aux femmes musulmanes, a beaucoup plu aux membres de l'association et Irma la leur a laissée.

Sandrine Chastang

Un des tableaux d'Irma Hediger qui seront exposés à St-Bernard.

18<sup>e</sup>

CULTURE

A la Halle-St-Pierre le 5 juin,  
"Comme une branche  
d'aubépine"

## Poésies médiévales pour aujourd'hui

Le Moyen Age du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle n'est pas cette période obscure et inculte que certains décrivent. C'est au contraire une époque où, tout autour de la Méditerranée et en Europe occidentale, une culture raffinée s'épanouit, qui sera hélas détruite au siècle suivant par les guerres.

L'association *Poésie de Traverse*, qu'anime Claire Landais, diseuse de poésie, consacre la journée du samedi 5 juin, à la Halle-St-Pierre, à la poésie de cette époque, en partenariat avec les *Parvis poétiques*. On y découvrira, à travers des lectures, des chants, des conférences, et même l'art d'un jongleur, quelques-uns des sommets de la poésie de cette époque :

- 14 h 30 : Contes persans et œuvres du grand poète soufi Djalal-al-Din Roumi.
- 15 h 30 : Tristan et Iseut.
- 16 h 30 : Contes de la Kabbale.
- 17 h 30 : Poésies des béguines, textes de Maître Eckhart.
- 21 h : Chants des troubadours, poèmes et chants d'Ibn Arabi (poésie arabo-andalouse), Omar Khayyan (poésie persane), chants judéo-espagnols, évocation d'Héloïse et Abélard, des bâtisseurs de cathédrales, contes du Moyen-Age.

□ 2 rue Ronsard. Entrée libre l'après-midi. Le soir, 30 F. Réservation : 01 42 58 72 89.

18<sup>e</sup>

FILM

## Romain Goupil fidèle au 18e

Présenté en ouverture de la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes, *A mort, la mort !* est un film singulier où se mélangent fiction et réalité, comédiens et militants. Romain Goupil demeure fidèle à l'arrondissement où il a passé son enfance et où il vit toujours. Comme dans plusieurs de ses précédents films, des séquences importantes de son cinquième long-métrage se déroulent dans le 18<sup>e</sup>. C'est le cas en particulier de la première séquence qui se déroule dans le cimetière Montmartre, juste en-dessous du pont Caulaincourt, où Romain Goupil lance le slogan qui donne son titre à son film. Et également de la dernière – émouvante et magnifique – située dans la cité *Montmartre aux artistes* de la rue Ordener.

Sylvain Garel

# Attitude 18, premier bilan

**A**ttitude 18 a démarré lundi 17 mai en soirée, au *MCM Café*, par un concert de Karim Kassel. Le "festival culturel du 18<sup>e</sup>" avait été, juste avant, inauguré officiellement par Daniel Vaillant et Laurence Goldgrab en présence de Jack Lang, dans une étrange lumière orangée.

«Si cette initiative revient à la municipalité, a souligné le maire du 18<sup>e</sup>, c'est cependant avant tout un projet collectif appartenant à tous, artistes et habitants du 18<sup>e</sup>.» Comme Jack Lang s'étonnait de «l'étrangeté» de l'appellation, Daniel Vaillant a expliqué : «C'est une démarche, une attitude, encourager la création artistique et parallèlement favoriser l'accès de tous.» Il a insisté sur l'accent mis, pour cette deuxième édition, sur la musique, «langage privilégié de la jeunesse», et sur le travail en milieu scolaire, notamment en ZEP, qu'il voudrait, a-t-il dit, «prolonger toute l'année au delà de ce temps fort».

Après deux semaines, peut-on tirer un bilan d'Attitude 18 ? Il est incontestablement plus positif que l'an dernier. Cette fois, il ne s'agit pas seulement d'un coup de projecteur, à travers l'édition d'un programme, sur des activités qui auraient eu lieu de toute façon. Nombre d'acteurs culturels, associatifs ou professionnels, ont formé des initiatives spécialement pour cette période du 17 mai au 17 juin. C'est aussi un coup d'accélérateur.

C'est également l'occasion de faire connaître des réalisations réservées jusque là à des initiés : ainsi, par exemple, les bars musicaux, cités dès le début du dépliant-programme d'Attitude 18.

(Ce programme est disponible notamment à la mairie, et comporte un "passe" qui donne droit à des réductions de tarif).

Des contestations demeurent cependant. La frustration de quelques associations qui ont l'impression de ne pas avoir reçu le soutien qu'elles attendaient, et d'autres qui trouvent que des initiatives importées d'ailleurs concurrencent les leurs sans que cela présente un intérêt pour l'animation locale (exemple : le carnaval). Quelques ratés : plusieurs réalisations annoncées n'auront pas lieu.

Plus fondamentalement, certains contestent la démarche. «Faire plaisir à tout le monde pendant un mois ne peut pas être considéré comme une véritable politique culturelle», déclare par exemple Marc Delouze, animateur des Parvis poétiques, qui met en avant l'idée d'un "Festival permanent des cultures dans le 18<sup>e</sup>". C'est tout au long de l'année, dit-il, qu'il faut faire circuler d'un quartier à l'autre les idées, les projets.»

Nouveau point l'année prochaine, car il semble acquis qu'il y aura une troisième édition d'Attitude 18.

N.M. et M.P.L.



Laurence Goldgrab, adjointe au maire du 18<sup>e</sup> chargé de la culture, principale organisatrice du festival Attitude 18.

## Noté (entre autres) dans le programme d'Attitude 18

### ■ Musique

- Le 9 juin, Chansons populaires et folkloriques par la *Lyre de Montmartre* (19 h aux Arènes).
- Le 12 juin, au stade Bertrand Dauvin, scène ouverte aux groupes *hip-hop* et musiques du monde (18 h).
- Les élèves du *Swing & Soul Workshop* (gospel, jazz, groove...) aux Arènes de Montmartre le 13 juin à 16 h (et à l'église St-Paul le 27 juin, voir page 22).
- *Art lyrique* le 6 juin à 17 h à St-Jean-de-Montmartre présenté par l'association *L'Art sauve qui veut* : la Petite messe solennelle de Rossini.
- Musique classique par l'*Echo Philharmonique Paris* le 15 juin à 19 h 30 à la mairie (Grieg, Hook, Bartok).

### ■ Spectacles

- *Théâtre aux Arènes de Montmartre* le 4 juin, les 8 et 10, le 12, le 13, les 14 et 15. Au square de la Tur-

- lure les 11, 12, 13, 15, 16 et 17 juin.
- "*Louise Michel*", de et par Marie Daude, à la Halle-St-Pierre le 18 juin à 19 h 30 (voir notre n° 46).
- Le poète montmartrois Jehan Rictus (1867-1933) est à l'honneur : programmé au Petit Ney (voir page 21) et à la Halle-St-Pierre le 11 juin.
- *Duo trapèze-fil* au square Nadar à 17 h jusqu'au 17 juin.
- *Défilé de mode* "Minéraux et végétaux" à la mairie le 4 juin à 18 h.

### ■ Peinture dans la rue

Du 1<sup>er</sup> au 12 juin, à la mairie, sont exposées des peintures réalisées dans les rues du 18<sup>e</sup> par l'association Jonas. Le 2 juin, toute la journée, aux Arènes de Montmartre, cette association propose aux jeunes de réaliser avec des artistes une fresque de 30 m<sup>2</sup> sur une bache géante.

- Programme détaillé dans le dépliant Attitude 18 disponible à la mairie.

## Un carnaval, des carnavaux : le 12 juin

L'association Paris-Macadam organise le 12 juin un carnaval avec deux cortèges, l'un partant du jardin Rachmaninov à l'Évangile (13 h 30) et passant par le square St-Bernard à la Goutte d'Or, l'autre partant du square Marcel Sembat à la Porte Montmartre (15 h). Les deux cortèges se rejoignent à la mairie et se rendent ensuite ensemble au stade Bertrand Dauvin (Porte de Clignancourt).

(L'association Paris-Macadam organise également des carnavaux dans le 10<sup>e</sup> arrondissement le 19 juin et dans le 11<sup>e</sup> le 3 juillet.)

## A la bibliothèque Maurice Genevoix Le Maghreb dans tous ses états

Jusqu'au 17 juin à la bibliothèque Maurice Genevoix (19 rue Tristan Tzara, quartier de l'Évangile), on peut voir l'exposition "le Maghreb dans tous ses états" organisée par l'association *Plur'Art* qu'animent notamment Cathy Bion et Jean-Claude Couillard, deux artistes de la Goutte d'Or.

Invité d'honneur : Omar Chaki, artiste d'Essaouira au Maroc.

Outre Omar Chaki, quatre autres artistes présentent des collages, qui permettront aux enfants fréquentant cette bibliothèque de découvrir cette forme d'art : Dominique Boukandoura, d'origine kabyle, Farid Adjoud, kabyle également (et qui vit rue Pierre l'Ermite), Martha Lombroso, d'origine marocaine, et Cathy Bion. On verra aussi des œuvres des très bons peintres que sont Hedi Baghdadi et Jean-Claude Couillard.

## Les concerts de Jazz à Montmartre jusqu'au 6 juin, avec la finale les 25 et 26 juin

Jazz à Montmartre a lieu, comme chaque année, à la charnière de mai et juin, avec quarante concerts dans des restaurants, d'autres (gratuits) dans les Arènes de Montmartre (à 16 h les 4, 5 et 6 juin), un concert dans les jardins du Musée de Montmartre le 2 juin à 18 h 30 (ou, en cas d'intempérie, le 3 juin). Malheureusement, les organisateurs ne nous ont donné aucune indication sur les formations qui se produisent (sauf au Musée de Montmartre : le Quintet Massala).

Le vendredi 25 juin aura lieu au Théâtre des Abbesses la finale du concours des musiciens de *Jazz à Montmartre*. (20 h 30, entrée 40 F.) Le gagnant recevra son prix le samedi 26 juin à 20 h 30, toujours au Théâtre des Abbesses (et toujours 40 F), avec ce soir-là un concert de prestige : Emmanuel Bex à l'orgue, Sylvain Beuf au saxophone et Jean-Pierre Arnaud, batterie.

## Théâtre

Au café littéraire  
du Petit Ney

### Questions sur la sexualité à l'abbé Viollet

Dans les années 1930, des hommes et des femmes catholiques confient leurs problèmes de sexualité à un prêtre, l'abbé Viollet. Ces lettres exprimant leurs interrogations et leurs doutes ont été rassemblées par Martine Sevegrand dans un livre-document (éd. Albin Michel). La Compagnie des Hommes en a tiré une mise en scène, déjà présentée dans plusieurs cafés-théâtres à Paris. Une parole intime et vraie, parfois drôle, souvent désespérée, toujours humaine. (Vendredi 20 juin 21 h, 10 avenue de la Porte Montmartre.)

■ **Egaleme nt au café littéraire du Petit Ney** : Les 9, 10 et 11 juin à 21 h : *Souffle et poésie*, par la Compagnie *Résonances* de Naïma Taleb. Des textes de six poètes (qui seront présents) interprétés par neuf comédiens et confrontés au saxophone d'Olivier Hue.

■ Vendredi 18 juin 21 h : *Le cœur populaire* et *Les soliloques du pauvre* de Jehan Rictus, interprétés par Marion Koen et Gérard Tardy. Jehan Rictus (1867-1933), poète montmartrois de la fin du XIXe siècle, fait parler les vagabonds qui errent dans la ville, dans ces années qu'on a appelées à tort la Belle Époque. Dans un étonnant langage populaire, il passe de l'humour à la plainte...

### Et aussi

■ **Poèmes à Lou**, de Guillaume Apollinaire, avec Jean-Louis et Marie Trintignant. A l'Atelier jusqu'au 24 juin. (Voir l'article dans notre dernier numéro.) Tél. 01 46 06 49 24.

■ **Les Eblouissements de Monsieur Maurice**, d'après Maurice Fourré, au *Lavoir moderne parisien* jusqu'au 21 juin, lun., ven., sam. 19 h, dim. 17 h. (Voir l'article dans notre dernier numéro. Voir aussi ci-après dans la rubrique *Cinéma*.) Tél. 01 42 52 09 14.

■ **C'était vers la fin de l'automne**, également au *Lavoir moderne parisien*, jusqu'au 17 juin, mar. merc. jeu. 21 h. (Une pièce sur le sida.)

■ **Bernard Pinet, si vous saviez...**, à l'*Alambic*, vend. & sam. 20 h 30. (One man show : la vérité sur la vie sexuelle des extraterrestres, le monde sau-

Au Théâtre des Abbesses

## L'Odyssée, d'Homère et de Mladen Materic

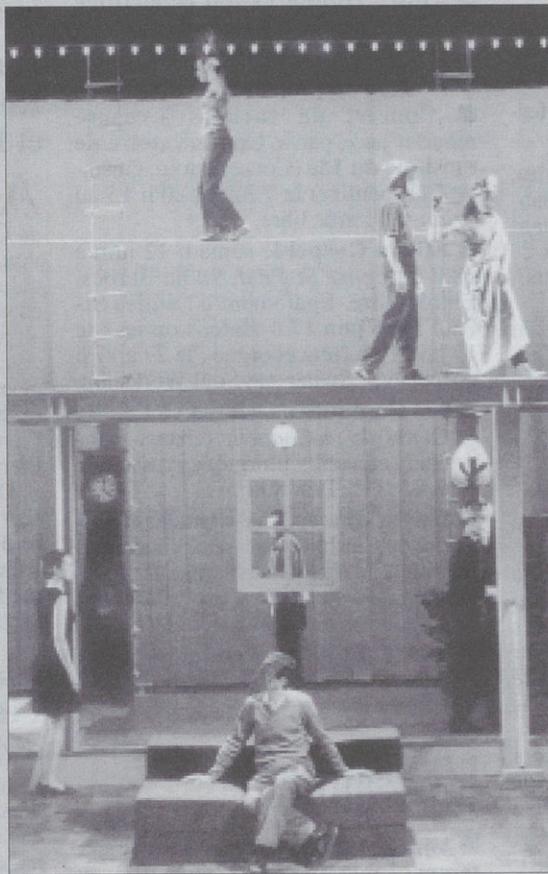
Encore une Odyssée, et jouée en grande partie en costumes modernes... Faut-il s'attendre à une passade de plus dans ce tohu-bohu des recyclages à la mode ? Il paraît que non et que Mladen Materic nous embarque avec son *Odyssée* dans un bain d'une exquise fraîcheur.

Mladen Materic est né à Sarajevo. Avec la troupe qu'il y avait créée, il a monté un spectacle hors normes, *Tattoo-Théâtre*, qui a connu un grand succès en tournée internationale. En 1992, Mladen Materic et une partie de ses acteurs trouvent refuge à Toulouse où ils créent un *Jour de fête* réjouissant et surprenant, une allégorie sans paroles. Même mutisme dans *Le Ciel est loin de la terre*, présenté au Théâtre de la Bastille.

Pour l'*Odyssée* qu'il vient de créer à Toulouse, Mladen Materic prend le texte à la racine chez Homère, ce texte étonnamment moderne, plein de soleil, d'aventures, d'histoires d'amour et de repas succulents, et il enrichit cette épopée de mille trouvailles ludiques pleines d'humour, sans compter les musiciens, les acrobates qui s'ajoutent à la troupe.

À Toulouse, le Théâtre Garonne n'a pas désempé pendant les trois semaines de la création de cette *Odyssée*. Souhaitons-lui le même succès aux Abbesses. R.P.

□ Du 1er au 19 juin, à 20 h 30 tous les soirs sauf le 6, le 7 et le 14. (Dimanche 13 juin : 17 h.). 31 rue des Abbesses. 01 42 74 22 77.



Imaginez-vous l'Odyssée comme cela ?

vage de la pétanque, etc...) Tél. 01 42 23 07 66.

■ **Franck Dubosc** à 20 h 30 et **Bernard Azimuth** à 22 h, du mar. au sam., au Théâtre de Dix Heures. 01 46 06 10 17.

■ **L'Île des esclaves** de Marivaux, par la Compagnie Graine de soleil, et **Tentatives** (travail de création sur le thème de l'érotisme) par le Théâtre en 2, au *Divan du monde* le 6 juin.

## Danse

■ **Mouvements d'été**, à l'*Etoile du Nord* : 4 au 6 juin, *Frères espérances* (chorégraphie Erika Zueneli) et *Charmants écarts* (chorégraphie Xavier Lot). Du 11 au 13 juin, *Fragments d'éther* (Bruno Sajous) et *La loquelle* (Christine Gérard). Du 18 au 20 juin, *Nothing but et An H to be* (Mié Coquempot), *A tu et à toi* et *Le principal défaut* (Frédéric Giès). 01 42 26 47 47.

■ **Ballet flamenco d'Antonio el Pipa**, au *Trianon* jusqu'au 13 juin. Tél. 01 42 60 61 25.

## Cinéma

### Cinéma des Cinéastes Une semaine de films d'opéra

Du 9 au 16 juin.

• *Carmen*, de Francesco Rosi  
• *Don Giovanni* de Joseph Losey

• *Eugène Oneguine*, de Roman Tikhomirov

• *L'Opéra de quat' sous*, de Georg Wilhelm Pabst.

• *Madame Butterfly*, de Frédéric Mitterrand

• **Du jour au lendemain**, de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet

□ 7 avenue de Clichy. Renseignements sur les horaires et sur les autres programmes : 01 53 42 40 20.

### Au Studio 28

Le Studio 28 prolonge à sa manière le Festival de Cannes : pendant le mois de juin il projettera tous les deux jours une sélection de films présentés à Cannes. Pour le mois de juillet il nous annonce une grande rétrospective de films américains.

□ 10 rue Tholozé. 01 46 06 36

### Lavoir moderne parisien Chez Fourré

**L'ange vint**  
de Bruno Duval

En complément à la pièce *Les Eblouissements de Monsieur Maurice*, adaptée des romans de Maurice Fourré, le LMP présente le film que Bruno Duval lui a consacré.

Qui est Maurice Fourré ? Des voix tentent de répondre : celles de Michel Butor, de Julien Gracq, d'André Breton qui a écrit une magnifique préface pour son premier roman,

*La Nuit du Rose-Hôtel*, celles de sa petite-nièce, d'un de ses amis d'Angers, et celle de Fourré lui-même, sur des images des lieux où il vécut, les bords de Loire, Montparnasse... Le film fini, en savons-nous plus sur cet étonnant "Monsieur Maurice" ? Certainement, mais son mystère n'est pas pour autant épuisé.

□ Samedi 19 juin, 17 h. Entrée libre dans la mesure des places. 35 rue Léon

### Au Trianon

#### Cadavres exquis

Programme de courts métrages et de performances, lundi 21 juin.

Le jeu du "cadavre exquis", inventé par les surréalistes, consistait à rapprocher des mots n'ayant en apparence rien de commun, et voir ce qui jaillit de leur rencontre. Le programme *Cadavres exquis*, qui semble désormais bien installé au *Trianon*, réunit une fois par trimestre, pour une longue soirée, des films extrêmement divers (films d'animation, documentaires, fictions ou clips) et des "performances" vivantes : danse, musique (rock aussi bien que musique médiévale), visuels expérimentaux... et l'on voit quels éclairs vont se produire.

□ 80 bd Rochechouart. Tél. 01 42 62 50 44.

## Musique

### Musique classique

A la Cigale

#### Les transclassiques

Samedi 5 et dimanche 6 juin

Quatorze concerts en deux jours, 50 F la place, plus des rencontres avec les artistes. Au programme : Mozart, Liszt, Brahms, Rachmaninov, Schubert, Saint-Saëns, etc., et de la musique tzigane. Concerts à 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 15, 22 h 30. A vous de choisir. Nous avons noté entre autres : dimanche à 20 h, le *Quatuor pour la fin des temps* de Messiaen, par l'excellent Trio Wanderer et Florent Héan, clarinette.

□ 124 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.

### Et aussi

■ **Gérard Poulet, violon**, et trois de ses meilleurs élèves : œuvres de Ysaye, Beethoven, Tchaïkovsky, Bach, Paganini, Chostakovitch, J.M. Leclair. Dimanche 6 juin à 15 h à la Maison Verte, 127 rue Marcadet. Entrée libre.

■ **Récital de la compagnie Accord Majeur** (piano et violon) à la Halle-St-Pierre le 10 juin à 19 h 30.

■ **Au temps de Louis XIV**, concert organisé par l'association VS Art et l'APSGO à l'église St-Bernard à la Goutte d'Or : pièces de Marin Marais, D'Anglebert, Louis Couperin, Lully, Rameau, et deux fables de La Fontaine. Jeudi 3 juin 20 h 45. Entrée gratuite.

### Musiques traditionnelles, chanson, rock

#### Denez Prigent

à la Cigale le 15 juin

Denez Prigent est une des stars du renouveau du chant breton. Il a commencé par chanter, dans les *festou-noz* les vieux chants appris de sa grand-mère, puis s'est lancé sur scène, enrichissant bientôt son répertoire de *gwerz* et de *kan ha disk* par des chants dont il est l'auteur, exprimant (en langue bretonne bien sûr) ses émotions face au monde qui l'entoure. Son disque le plus récent, par exemple, contient des *gwerz* (complaintes) sur l'épidémie du virus Ebola ou les massacres au Rwanda, à côté de chants plus intimistes ou de couplets satiriques sur la télévision.

Sans abandonner les principes du chant traditionnel que sa voix claire et chaude maîtrise parfaitement, il introduit des novations : *gwerz* rythmiques, instruments électroacoustiques à côté des instruments traditionnels. Il s'est fait acclamer dans des concerts de rock, au

(Suite page 22)

(Suite de la page 21)

Zénith, au Printemps de Bourges, au festival de jazz de Montreux...

■ **Egalement à la Cigale** : Salif Keita, les 11 et 12 juin. Le pionnier de la chanson africaine en France, le descendant des griots, interprétera des morceaux de son tout dernier disque sorti fin mai, *Papa*.

■ **Et aussi** : Le 8 juin, l'orchestre cubain Ibrahim Ferrer. Le 9, Deus. Le 20, Chemical Brothers.

□ 124 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.

### "Les Transrythmiques"

au *Divan du monde*  
du 15 au 20 juin

Six jours pour un voyage initiatique parmi les musiques africaines, rythmé par les percussions mythiques tels que le *djembe*, le *sabar*, le *tama*, et par les superbes instruments que sont le *balafon*, la *sanza*, la *cora*... Nous avons noté, entre autres :

- En soirée d'ouverture, l'exceptionnel Doudou Ndiaye Rose (Sénégal), que l'on a vu à la Fête de la Goutte d'Or il y a quelques années.

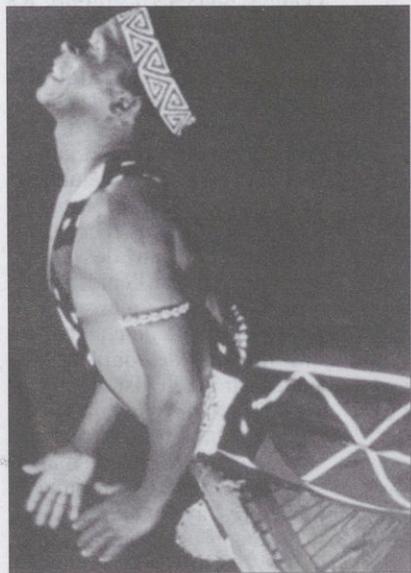
- Mercredi 16, à 14 h, un spectacle musical pour les enfants, *L'île où sont mariées les musiques*.

- Jeudi 17, Famodou Konaté (Guinée), un des plus grands batteurs malinké.

- Samedi 19, le ballet théâtre Libota.

- Le festival enchaînera sur une soirée cinéma, dimanche 20 à 20 h 30, cinq courts métrages sur l'Afrique, choisis par l'association *l'Encre* qui œuvre en faveur de l'alphabétisation en Afrique.

■ **Egalement au Divan du Monde** : les concerts (The Go-Betweens, pop-rock ; Linda Keel, blues rock ; 17 Hippias, big band berlinois ; Vent d'Etat, hard punk ; Porkupine Tree, pop ; Jeff de Paris, reggae), les nuits (cubaine le 3 juin et le 26, reggae le 4, raï le 5, yamakasi le 9, disco le 10, orientale le 12 avec New Bled Vibrations, portugaise le 25), les enregistrements des émissions *Pollen* de France-Inter, *Africa Live* de RFI, *Oui*



Famodou Konaté (rythmes des Malinkés de Guinée) au *Divan du monde*, festival "Transrythmiques".

FM, les bals (tango, tea dance oriental)...

□ 75 rue des Martyrs. 01 44 92 77 66.

### Et aussi

■ **André Dumas et son répertoire de chansons de Montmartre**, au *Tremplin Théâtre* jusqu'au 13 juin, mercredi à samedi 20 h 30, dim. 16 h.

■ **Concert de variétés + danse modern' jazz**, par le **Conservatoire de musique du 18e** (Conservatoire Gustave Charpentier) le 7 juin à 20 h 15 au *Trianon*. Entrée libre.

■ **Elikeya Gospel** le samedi 12 juin à 18 h à l'*église St-Paul*, 90 bd Barbès. Entrée libre. Egalement à l'*église St-Paul* : le 6 juin 17 h violons russes ; le 13 juin 17 h flûte et orgue ; le 27 à 17 h gospel avec Swing and Soul Workshop.

■ **Les Cosaques de Moscou** à l'*église St-Denys-de-la-Chapelle* (chants traditionnels et chants liturgiques russes) le 6 juin à 17 h. Prix 80 F.

■ **Joe Strummer**, l'ex-chanteur et guitariste de Clash, groupe punk londonien mythique, à l'*Elysée-Montmartre* le 14 juin. Egalement à l'*Elysée-Montmartre* : The Silencers le 12 juin ; Everlast le 21.

■ **Au MCM Café**, concerts presque tous les jours, soirées tous les jeudis. (92 bd de Clichy.)

## Littérature

■ **André Malraux et les artistes de son temps**. Table ronde le 22 juin 19 h, au Musée de Montmartre, organisée par les *Amitiés internationales André Malraux*. Elle portera plus particulièrement sur les rapports du jeune Malraux avec Fernand Léger, Picasso, Max Jacob, Galanis, Fautrier, Rouault, Chagall.

■ **Et la Russie**, textes de Rilke dits par Zygmunt Blazinsky. *Crypte du martyrium* (11 rue Yvonne Le Tac), 6 et 13 juin à 16 h 30, et 10, 11, 12 juin à 20 h 30. Tél. 01 42 59 50 44.

■ **Récréation poétique** : Christine Lapre, comédienne, avec Ahmed Rezgui au piano, les 2 juin et 9 juin 19 h 30, galerie *La Fleur d'Or*, 4 rue Androuet.

## Débat

■ **"La pensée unique, danger ?"** le 4 juin à 18 h 30 au "bar philosophique Diogène" à la Maison Verte, 127 rue Marcadet.

## Visite

■ **Visite de l'église St-Denys-de-la-Chapelle** (16 rue de la Chapelle) et de la basilique Jeanne d'Arc qui lui est attenante, et histoire du quartier, le dimanche 6 juin à 15 h.

## Expositions

**Galerie Art Vocation Mobile**  
**Les arbres de Jean Murgue**

Les portraits d'arbres que Jean Murgue expose chez *Art Vocation Mobile* ne constituent pas une série : chacun doit être regardé dans son individualité, chacun a son caractère, son mouvement propre, agité de tempêtes, silencieusement inquiet, ou bien serein, les pieds ancrés dans le sol. Côte à côte, l'artiste présente de grandes peintures (encres sur papier marouflé sur toile) et

des sculptures forgées dans le métal - et celles-ci, étrangement, témoignent d'un esprit beaucoup plus apaisé.

□ 42 rue Caulaincourt. Jusqu'au 19 juin, mardi à samedi de 14 h à 19 h 30. 01 42 54 12 16.

### Halle-St-Pierre Robes-sculptures et Rêves de papier

À côté de la grande exposition *Art Outsider et Folk Art des collections de Chicago*, qui dure jusqu'en juillet (si vous ne l'avez pas vue, courez-y), la galerie de la Halle-St-Pierre, au rez-de-chaussée (entrée libre), présente jusqu'au 13 juin *les Poupées d'Epidemia* : un parcours à travers une fable où chaque scène est représentée par une robe-sculpture, histoire de rappeler que la Halle-St-Pierre est située au cœur du "marché St-Pierre", quartier du textile.

Du 15 au 27 juin, *Rêves de papier, secrets d'atelier* : s'inspirant du bestiaire de l'exposition *Art Outsider*, onze enfants ont dessiné puis réalisé en volume leurs propres animaux.

□ 2 rue Ronsard. Tlj de 10 h à 18 h.

### A la Mascotte Les écritures antiques d'Ahmed Rezgui

Le restaurant *la Mascotte*, 52 rue des Abbesses, présente régulièrement des expositions de peinture, et le voisinage des tables ne gêne aucunement les tableaux, remarquablement éclairés et présentés. Jusqu'à fin juin, Ahmed Rezgui, qui habite un peu plus haut sur la

Butte, y montre ses œuvres. Source d'inspiration : les écritures de l'Antiquité. Inscriptions hébraïques, syriaques, palmyriennes, sumériennes, araméennes, arabes pré-islamiques, outre leur beauté visuelle, lui semblent receler sagesse et humanité. Ses toiles reproduisent des stèles ou sceaux antiques réels, mais la manière et les couleurs, généralement très intenses, ne sont qu'à Rezzgui.

### Et aussi

■ **Peintures, moulages, maquettes des ateliers d'art de l'Association familiale du Rond-Point de la Chapelle** à la mairie jusqu'au 5 juin.

■ **Trois excellents graveurs, Pecoraro, Patrick Aubert, Hélène Nué**, en juin à la galerie *La Fleur d'Or*, 4 rue Androuet. (01 42 59 50 44.)

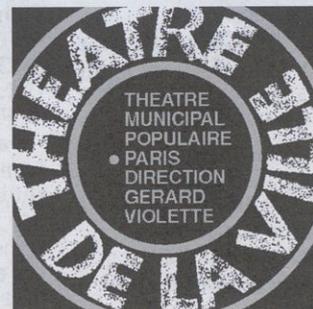
■ **Gravures sur bois de Sophie Duterre**, à la galerie *Art's Factory*, 48 rue d'Orsel, jusqu'au 18 juin, dans le cadre du Mois de l'estampe. (01 53 28 13 50.)

■ **Charles Pasino, peintures et gravures sur bois**, jusqu'au 6 juin à l'*Éléphant à deux trompes*, 100 rue des Martyrs. (01 42 62 52 50.)

■ **Anne-Catherine Nesa et Mister Tuttle** en juin à la galerie W, 3 rue Burq. Mister Tuttle, comme son nom ne l'indique pas, vient de Bretagne. Il peint sur panneaux de bois, entre naïf et art brut, et ce n'est pas trop cher...

■ **José Nowacki**, "peintre figuratif", présente "la Butte Montmartre" à la galerie *la Boucherie*, 9 rue André Del Sarte, jusqu'au 12 juin.

Pages réalisées par Rose Pynson, Alain Nunez, Noël Monier



THEATRE DE LA VILLE  
**LES ABBESSES**  
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

DU MAR. 1<sup>er</sup> AU SAM. 19 JUIN

**L'ODYSSÉE**

création de

**MLADEN MATERIC**  
THÉÂTRE TATTOO

La simplicité merveilleuse du mythe • son *Odyssée*, dans le bain d'une exquise fraîcheur, restitue l'épopée ulysséenne dans une étrange familiarité tissée de poésie • dans la plénitude concertante du silence • acteurs du Théâtre Tattoo, musiciens et artistes de cirque

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4  
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

Cette rubrique présente chaque mois un aspect de l'histoire architecturale de notre arrondissement.



Photo du haut : l'hôtel particulier du comédien Rosimond, construit au XVII<sup>e</sup> siècle, devenu aujourd'hui le Musée de Montmartre. Photo du bas : le Château des Brouillards.

## Les hôtels particuliers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

**A**ux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les notables parisiens se font construire à la campagne, au delà des murs de la ville, des villas luxueuses, qu'on appelait des "folies". Elles ont presque toutes été détruites, victimes des immeubles de rapport construits au XIX<sup>e</sup> sur les restes de leurs jardins.

En effet les terrains disponibles étaient vastes et cela permettait d'isoler le corps de logis à la manière d'un château. De nos jours on en voit la trace dans les vastes cours pavées, fermées par une grille qui isole ces bâtiments de la rue. C'est le cas, au 22 rue Norvins, de la *Folie Sandrin* (du nom du premier propriétaire), ou bien du *Château des Brouillards* dans l'allée des Brouillards (près de la rue de l'Abreuvoir), ou encore de la *Folie Montigny*, 14 rue André Antoine, où une glycine grimpe sur la très jolie grille. Toutes ces folies possédaient un jardin. Le *Château des Brouillards*, dont le nom viendrait des vapeurs dégagées en hiver par les eaux de l'abreuvoir ou de la Fontaine du But toute proche, a été construit en 1772 au milieu d'un parc de 7 000 m<sup>2</sup> qui devint au XIX<sup>e</sup> siècle le "maquis de Montmartre". Un tilleul rescapé se tord devant la façade.

Toutes trois sont construites avec le fronton à la grecque qui revenait à la mode dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui rythme le centre de façade. Conçues pour l'agrément, elles comprenaient, comme le rez-de-chaussée de la *Folie Sandrin*, construite en 1774, grand salon, boudoir, salle de billard, à jamais disparus : cette *folie Sandrin* est ensuite devenue une maison de santé pour aliénés, dirigée par les docteurs Prost puis Blanche (Gérard de Nerval y fut hospitalisé), puis elle accueillit un pensionnat de jeunes filles. Elle a été récemment réhabilitée luxueusement. Jean Marais (entre autres) y habitait. Ses jardins (un hectare) et ses pavillons situés à l'arrière ont été transformés en "cité internationale des artistes".

Construites tout en longueur, ces *folies* ouvraient leurs fenêtres des deux côtés. Ainsi la *Folie Montigny*, où a habité le poète François Coppée (qui en parle dans ses *Souvenirs d'un Parisien*, en 1910, comme d'«un modeste logis»), possède encore deux entrées.

Datant de la même époque, l'hôtel *Mathagon*, 75 rue Marcadet (voir notre n° de mars 1999), présente un plan original avec ses deux



corps de logis perpendiculaires et sa tourelle.

Signalons aussi, 21 rue des Abbesses, un autre hôtel particulier de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui sert aujourd'hui de presbytère, et dont la façade a malheureusement été défigurée par une vitrine. La cantatrice Malibran y habita quelques mois en 1832.

Le plus ancien des hôtels particuliers de Montmartre, qui abrite aujourd'hui le *Musée de Montmartre*, 12 rue Cortot, date du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette gentilhommière a appartenu à Roze de Rosimond, un comédien de la troupe de Molière, mort lui aussi lors d'une représentation du *Malade imaginaire*. Le corps de logis blotti au fond d'une allée pavée qui traverse le bucolique *jardin des poètes* est flanqué de deux ailes aménagées en ateliers d'artistes au XIX<sup>e</sup>. Renoir, Valadon, Utrillo, Dufy et d'autres y ont eu leurs ateliers ou y ont habité. On retrouve à l'intérieur la distribution typique de ces hôtels particuliers organisés autour d'une pièce centrale et d'un escalier qui dessert de petites pièces. On ignorait l'usage du couloir et on passait d'une pièce directement à l'autre.

Ces hôtels particuliers ont perdu les décorations intérieures, boiseries, peintures de dessus de porte, qui leur donnaient un aspect raffiné, ainsi que les bains et «lieux» qui montraient le souci, nouveau à cette époque, de la commodité et de l'hygiène. Restent de beaux bâtiments très équilibrés.

Danielle Fournier

Photos de Christian Adnin

Photo du haut : la façade de la Folie Sandrin, rue Norvins.

Ci-contre : la Folie Montigny, rue André Antoine. Près de la façade, on voit un mur de l'arrière de l'église St-Jean-de-Montmartre, construite entre 1894 et 1904... dans un style bien différent !



**Pour Philippine, le tatouage, c'est un art. Pas de reproduction en série d'images stéréotypées. «Se faire tatouer, c'est une aventure importante, une découverte de son corps, de soi-même...»**

## Philippine, la tatoueuse de la rue Tholozé

Vingt-huit ans tout juste, petite et menue, la coupe au bol lui donnant l'air d'un moinillon, Philippine Shaffer a quitté il y a quelques années son Allemagne natale pour Paris et les Beaux-Arts. Graphisme, sculpture, photo... et maintenant elle manie l'aiguille : elle est tatoueuse.

Depuis un an, elle exerce son art – car c'est bien d'un art qu'il s'agit – à l'atelier Kaplan, 26 rue Tholozé. Un peu plus haut que le cinéma Studio 28, en montant cette rue pentue à l'extrême, une boutique toute simple presque secrète annonçant *Atelier Kaplan et Association A-Corps & Graphies*. Pas d'enseigne grand format, de néons rutilants, pas de roses, de cœurs, de dragons, de tibias entrecroisés, de tigres ou de Harley rugissant pour allécher le client !

Deux pièces. La première ressemble à un bureau, c'en est un, celui de l'association. La seconde, tapissée de miroirs, avec son sofa, ses rayonnages de livres d'art (Dürer, Utamaro, les maîtres de la calligraphie arabe...) et sa «table d'opérations», c'est l'atelier de tatouage. Philippine, maîtresse des lieux, y accueille ceux qui veulent s'illustrer avec une «différence».

### Une découverte de soi-même

«Se faire tatouer, c'est une aventure importante, une découverte de son corps, de soi-même, un moment fort pour inscrire une émotion. Aussi faut-il se donner le temps, trouver un langage, une écriture qui convienne à la personnalité propre de chacun. Quand une personne se présente, nous parlons d'abord, longtemps s'il le faut. Ma première réaction est de freiner plutôt qu'assouvir. Nous apprenons à nous connaître, à être en confiance. Je lui montre quelques esquisses. Si la personne a déjà une idée, je lui en propose trois autres... Celle qui vient «pour la rose» et ne veut pas discuter, elle sera mieux servie ailleurs peut-être.

«Avant de commencer tout tatouage définitif, je fais une peinture éphémère et c'est là que les miroirs prennent leur importance : un tatouage, qu'il soit tout petit, pourquoi pas, ou qu'il remplisse l'espace, doit être en résonance avec le corps qui va le porter», explique Philippine qui devient virulente : «Je ne suis pas comme un boucher qui tamponne une peau morte. Les gens sont vivants, les tatouages aussi.»

### A corps perdu, corps retrouvé

Philippine en «arrière-boutique». Devant, au premier plan, Charles Pailherey. Il a vingt ans de plus, c'est un ancien architecte recyclé en art du tatouage, c'est lui qui a transmis la technique à Philippine. Il est le fondateur de l'atelier Kaplan (un pseudo, clin d'œil à *La Mort aux trousses* d'Hitchcock) et de l'association *A-Corps & Graphies* (jeu de mots dont la signification va de soi) et un théoricien du tatouage

comme «forme d'expression et de communication, art populaire, art appliqué et art à part entière.»

Charles a découvert le tatouage il y a quelques années et s'y est lancé à corps perdu, corps retrouvé. S'affirmant héritier des grandes heures du tatouage japonais ou polynésien, «tatouages rituels, tatouages signifiants, personnalisés, racontant à fleur de peau une histoire particulière et l'exposant, la racontant aux autres», Charles entend passer outre le tatouage signe de marginalité, tel qu'il a été longuement considéré par la société occidentale et tel qu'il est encore parfois considéré. Il veut surtout «oublier le tatouage, archétype de la révolte récupéré par de non-révoltés» pour découvrir et faire découvrir une autre forme de tatouage, «le tatouage-plaisir qui réhabilite le corps, le transforme, l'habille».

### «Chaque tatouage doit être unique.»

Ainsi Charles et Philippine, son élève, affirment : «Chaque tatouage doit être unique. Aucun ne peut être valable pour deux personnes. Ce doit être du sur-mesure individuel et jamais du «marquage» standard. Nous refusons le prêt-à-penser, le prêt-à-porter, le marquage violent, la reproduction en série d'images stéréotypées, le tatouage adhésif-autocollant.»

Charles Pailherey, cependant, ne remet pas en cause les petits tatoos à la mode, bains de soleil de l'été - «ça peut être charmant» - même si ce n'est pas son propos. Et d'ailleurs, lui-même donne volontiers dans l'illustration éphémère du corps. C'est le but même de *A-Corps & Graphies*, association de réflexion sur la place du corps dans la société, association créant des événements qui marient l'expression corporelle, la danse et l'illustration de la peau en mouvement.

C'est d'ailleurs dans un atelier de travail de ce type qu'il a rencontré Philippine. «Elle est venue, elle a dansé, dansé nue et s'est peinte elle-même le corps pendant qu'elle dansait. Nous avons parlé, parlé peinture corporelle et parlé tatouage. Elle s'est intéressée, elle est revenue, je lui ai fait un tatouage, d'abord à l'eau, sans laisser de trace, simplement pour la sensation, puis un vrai, le premier, et encore un autre. Je lui ai offert ma technique, offert aussi ma peau. Maintenant, c'est elle qui officie principalement à l'atelier. Elle a la créativité, la sensibilité, l'agilité manuelle, le sens du toucher, la compréhension des pigments, elle a tout.»

Charles, lui, s'occupe plus particulièrement de *A-Corps & Graphies* et de l'animation d'ateliers de peintures corporelles pour des jeunes et même des enfants.

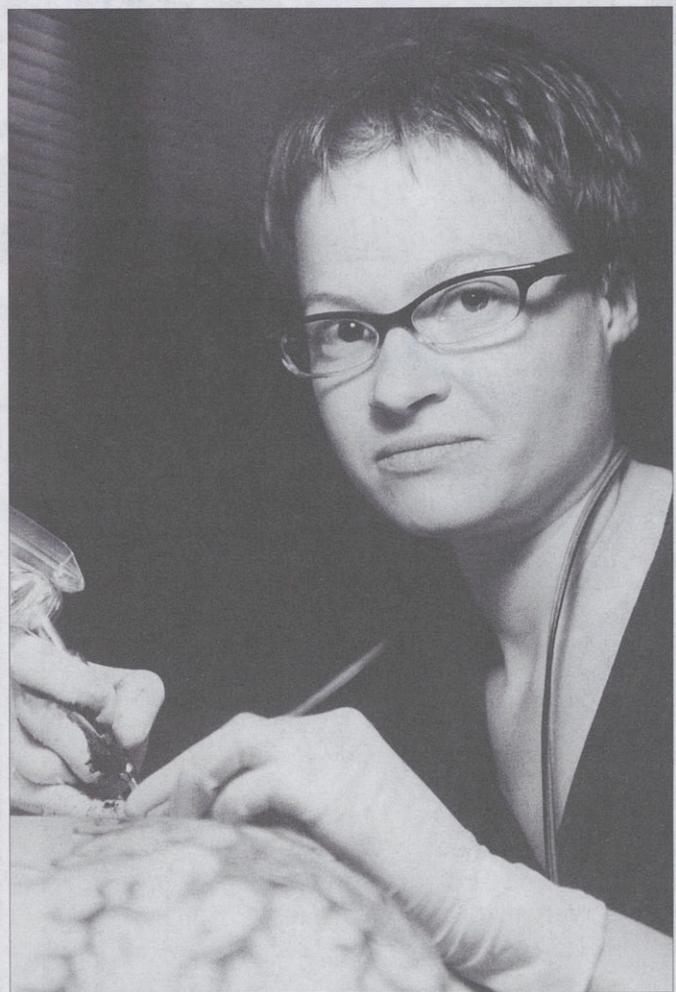
Ainsi, il a travaillé dans des lycées et maintenant il a conçu avec l'*Atelier des enfants* du Centre Georges Pompidou un parcours pédagogique. Il se déroule actuellement (mai et juin) tous les mercredis sous le «tipi» : six ateliers d'art plastique d'une heure et demi chacun avec trente enfants de 6 à 12 ans.

Fil conducteur : les voyages de Darwin et la découverte des corps peints d'Océanie comme de tout un bestiaire fantastique. Aux enfants de reconstituer, extrapoler, inventer un autre bestiaire tout aussi fantastique et de le réaliser sur leur propre corps ou sur le corps de l'autre avec pinceaux, tampons et pochoirs. Peintures éphémères mais avec une trace photographique à la fin de chaque séance et même peut-être finalement un livre retraçant l'aventure.

Retour rue Tholozé : Philippine attend ses clients. Jeunes et moins jeunes, hommes ou femmes à égalité, légionnaires en mal d'un tatouage «avec une âme», cadres dynamiques, ou encore retraités osant enfin... pour une légère griffure de peau, un petit rien ou pour une illustration savante et élaborée prenant des mois à réaliser. Tous les désirs deviennent réalité.

Marie-Pierre Larrivé

□ Atelier Kaplan, 26 rue Tholozé. Tél. 01 42 62 62 13. Fax 01 42 57 27 47.



Philippine Shaffer, penchée sur l'épaule où elle est en train de graver le dessin, attentive à l'incrustation de ses encres...